



# KONGOUSSI

CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE

2024 - 2034





# KONGOUSSI

## CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE, 2024

Remerciements particuliers à ONU-Habitat et au PNUD pour l'assistance technique, aux Points Focaux Municipaux (Tableau n°1) pour leur contribution tout au long du processus d'élaboration du Cadre d'action pour la Résilience Urbaine (CARU) et pour les efforts et la détermination à construire une ville de Kongoussi plus résiliente.

**Tableau n°1 : Liste des points focaux municipaux de la mairie de Kongoussi**

N°	Nom et Prénoms	Fonctions points focaux de la mairie de Kongoussi
01	KINDA Adama	Agent du Bureau Domanial
02	SAWADOGO Aminata	Agent du Service Social Communal
03	SORE Mahamoudou	Technicien Communal Eau et Assainissement
04	KINDA Daouda	Agent du Service de l'Hygiène et de l'Assainissement
05	SAWADOGO W. Moïse	Agent du Bureau du Protocole du Maire
06	SAWADOGO Etienne	1 <sup>er</sup> Vice-Président de la Délégation Spéciale

Le Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU) de la ville de Kongoussi a été élaboré dans le cadre de l'initiative collaborative conjointe PNUD et ONU-Habitat intitulée « Établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables dans le Sahel », soutenue par la composante de résilience urbaine du [Projet de Résilience dans le Sahel](#) du PNUD financé par le gouvernement suédois.



## Table des matières

<b>PRÉFACE</b> .....	4
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	5
<b>II. PRESENTATION DE LA VILLE DE KONGOUSSI</b> .....	6
<b>II.1. Situation géographique</b> .....	6
<b>II.2. La population de la ville</b> .....	9
<b>III. PROFIL DES RISQUES DE LA VILLE ET VULNERABILITE CLIMATIQUE</b> .....	11
<b>III. 1. Collecte de données préliminaires de la ville</b> .....	11
<b>III.1.1. La gouvernance urbaine</b> .....	11
<b>III.1.2. Planification urbaine et environnement</b> .....	12
<b>III.1.3. Infrastructures et services de base résilients</b> .....	12
<b>III.1.4. Economie et société urbaine</b> .....	14
<b>III.1.5. Gestion des risques de catastrophes urbaines</b> .....	15
<b>III. 2. Cartographie des risques de la ville</b> .....	17
<b>III. 3. Le processus de l'outil CityRAP</b> .....	19
<b>III.3.1. Phase 01 – Cours Intensif « Comprendre la Résilience Urbaine »</b> .....	19
<b>III.3.2. Phase 02 – Collecte de données et organisation</b> .....	20
- <b>Planification participative au niveau quartier</b> .....	20
- <b>Organisation et compilation des données</b> .....	22
<b>III.3.3. Phase 03 – Analyse des données et priorisation</b> .....	22
<b>III.3.4. Phase 04 – Formulation du Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU)</b> .....	23
<b>IV. CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE (CARU) POUR LA VILLE DE KONGOUSSI</b> .....	24
<b>4.1 Actions prioritaires</b> .....	24
<b>4.2 Fiches d'actions prioritaires à potentiel d'investissements</b> .....	26
<b>V. CONCLUSIONS ET VOIE A SUIVRE</b> .....	45
<b>ANNEXES</b> .....	45

## PRÉFACE



Monsieur **Abel DAYAMBA**, Administrateur Civil, installé le 27 aout 2022 comme Préfet et **Président de la Délégation Spéciale (PDS)** de la commune de Kongoussi

---

La mairie de Kongoussi a accueilli avec satisfaction la mise en œuvre de l'Outil de Planification d'Actions pour la Résilience Urbaine (CityRAP).

Le processus de mise en œuvre de l'outil CityRAP a permis aux autorités municipales de comprendre le contexte et les enjeux de disposer d'un tel outil pour renforcer la résilience urbaine face aux effets des changements climatiques aggravés par les déplacements massifs de populations dus à la crise sécuritaire et humanitaire.

L'engagement effectif de la commune de Kongoussi dans la mise en œuvre du CityRAP s'est matérialisé par la création d'une Cartographie des Parties Prenantes (CPP-CityRAP) par arrêté communal référencié N°2023/ 002/ RCNR/ PBAM/C-KGS/SG du 25 janvier 2023, avec six (06) Points Focaux Municipaux (PFM).

A travers cet engagement, le processus de mise en œuvre du city Rap a été conduit de façon participative jusqu'à l'élaboration du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) de Kongoussi.

La conceptualisation du CARU a été faite à travers la cartographie des risques, la détermination des

enjeux prioritaires de la ville, l'identification des actions prioritaires liées aux thématiques « Financement, Plans urbains, Route et drainage, Interventions, Gestion des déchets solides et liquides et la Création d'emplois ».

Le plan d'actions prioritaires qui en découle permettra à court, moyen et long termes la réalisation d'activités visant à améliorer le système d'assainissement des quartiers inondables de la ville de Kongoussi tout en renforçant l'accès à l'emploi vert et en réduisant la dégradation de l'environnement dans un contexte marqué par un déplacement massif de populations aggravant la vulnérabilité climatique (sécheresse, inondations, etc.).

La Mairie de Kongoussi à travers son Président de La Délégation Spéciale est engagée à la mise en œuvre des activités du CARU et mettra à contribution l'ensemble des partenaires techniques et financiers qu'elle arrivera à mobiliser.

## I. INTRODUCTION

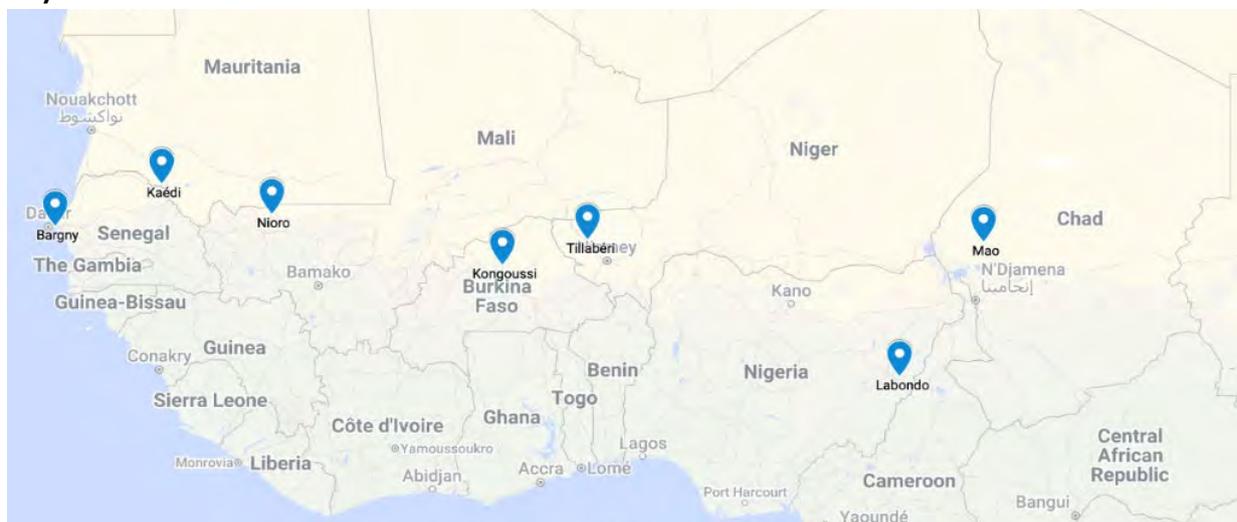
Depuis près d'une décennie, la région du Sahel souffre de différents conflits et des effets néfastes du changement climatique. Cette combinaison de l'impact du changement climatique et de l'augmentation de la violence armée a entraîné des déplacements massifs dans la région avec de nombreuses personnes fuyant leur foyer et obligées de tout abandonner pour s'installer dans des localités plus sécurisées. Dès lors, ces localités d'accueil subissent de fortes pressions démographiques entraînant une détérioration accélérée des rares ressources naturelles disponibles.

La tendance croissante des catastrophes urbaines et leurs liens avec l'urbanisation, le changement climatique et les conflits soulignent la nécessité pour les gouvernements nationaux et locaux, les autorités municipales et les institutions décentralisées, y compris les unités de planification urbaine, les unités de gestion de l'environnement et d'autres prestataires de services au niveau de la ville de comprendre, de s'engager et de prendre en compte les investissements à long terme concernant la résilience aux catastrophes et au changement climatique dans les décisions d'urbanisme et d'investissement.

C'est dans ce contexte que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) a mis en œuvre le projet « Établissements Humains Inclusifs, Sûrs, Résilients et Durables au Sahel : Une approche régionale pour renforcer la résilience des communautés à travers le Nexus Humanitaire-Développement-Paix » financé par le gouvernement Suédois. Le projet vise à aborder les aspects de la crise liés aux catastrophes, au climat et aux conflits grâce à l'application d'outils de planification participative spécifiques, tel que l'outil pour la Planification d'Actions pour la Résilience Urbaine (CityRAP) (<https://unhabitat.org/city-resilience-action-planning-tool-cityrap>) pour aider les gouvernements régionaux, nationaux et locaux du Sahel à progressivement renforcer la résilience de leur ville face aux différents chocs et aux stress causés surtout par les catastrophes naturelles et anthropiques. Cette initiative sous-régionale recouvre sept villes au Burkina Faso, du Tchad, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria et du Sénégal respectivement.

Le CityRAP est un processus participatif de planification de la résilience pour les petites et moyennes villes ayant pour objectif la formation et le renforcement des capacités des gestionnaires municipaux, des techniciens municipaux et des principaux acteurs urbains, afin de comprendre les facteurs de risque urbain et de prioriser les actions pratiques visant à réduire les risques de catastrophe et à construire progressivement la résilience de la ville face aux aléas et stress naturels ou induits par l'homme.

**Figure n°1 : Les sept (7) villes sélectionnées dans la zone sahélienne pour la mise en œuvre de l'outil CityRAP**





Les critères de sélection qui ont prévalu au choix de la ville de Kongoussi parmi les villes de Dori et de Kaya sont :

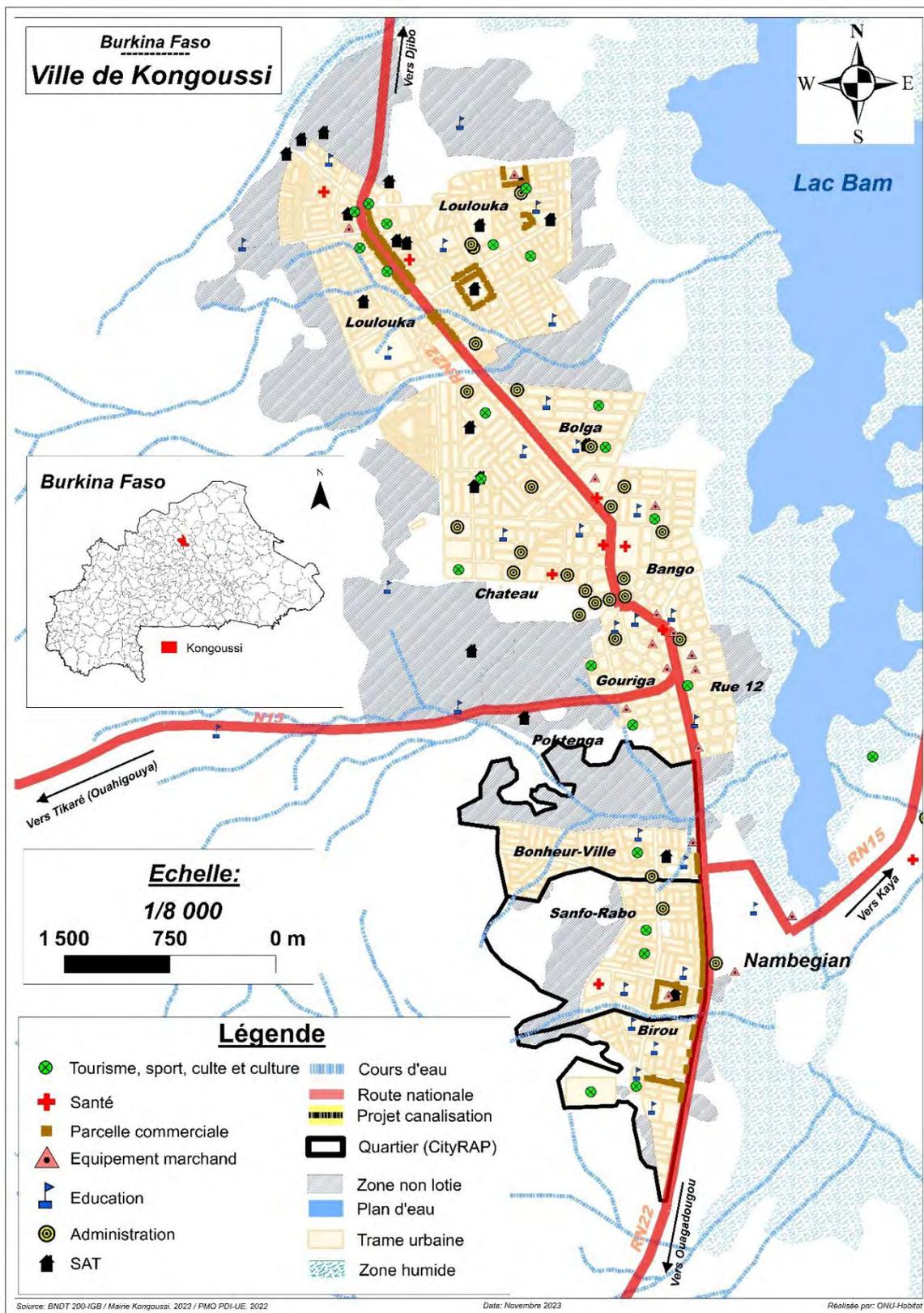
- **la taille de la population** : la ville de Kongoussi est une ville moyenne dont la population est de 53 627 habitants (5e RGPH/INSD, 2019)<sup>1</sup> ;
- **la situation de la ville de Kongoussi dans la région de la ceinture sahéenne** : la ville est située dans la région de la ceinture sahéenne entre les 13<sup>e</sup> parallèle Nord et 14<sup>e</sup> parallèle Nord (Figure N°1) ;
- **les niveaux élevés de vulnérabilité** : le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) est de 59 715 à la date du 31 janvier 2022 (CONASUR)<sup>2</sup>. Par ailleurs on observe de fréquentes inondations dans les zones inondables, des crues du Lac BAM en saison pluvieuse, l'assemblage du Lac Bam et la sécheresse due en partie à la coupe abusive du bois ;
- **les villes frontalières ou d'influences** : Kongoussi est entourée de part et d'autre par des villes de Sabcé, Kaya, Ouahigouya, Djibo, Titao, Gourcy, Yako, Ouagadougou et Ziniaré qui partagent des liens importants en matière de migration des populations ;
- **l'opportunité du CityRAP** : la démarche du CityRAP pourrait être un outil catalyseur ou déclencheur d'actions prioritaires du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la ville de Kongoussi en cours d'élaboration ;
- **la présence d'éléments factuels** : la présence d'éléments factuels pouvant mobiliser les collectivités Territoriales (Communes de départ et d'accueil des PDI) pour une inter communalisation et différents partenaires sur les questions de résilience et de chocs climatiques (Projet d'aménagement du Lac Bam financé par la Banque Mondiale et d'autres partenaires) et la mise en place du NEXUS Humanitaire-Développement-Paix (HDP) ;
- **l'accessibilité et la présence d'un projet IDP** : la ville de Kongoussi est à 115 Km (environ 2 h) de la ville de Ouagadougou (Capitale du Burkina Faso) via la route nationale n°22. De plus, ONU-Habitat conduit dans cette ville, le Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales pour mieux gérer les impacts de déplacement interne et améliorer l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation et eau potable des AEPS) et logements adéquates pour les communautés en situation de vulnérabilité. Ce projet est financé par l'Union Européenne (UE). Comparativement à Kongoussi la ville de Dori, en ce moment (Mars 2022) n'est plus accessible par voie terrestre compte tenu de la crise sécuritaire et la ville de Kaya est faiblement affectée par les changements climatiques telles que les inondations provoquées par les pluies diluviennes.

---

<sup>1</sup>Cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) en 2019 / Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

<sup>2</sup> Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) / Burkina Faso

Figure n°3 : Trame urbaine de la ville de Kongoussi (2023)



**Note :** Les trois quartiers les plus vulnérables en vert sur ce plan ont été défini en consultation communautaire lors de la Phase 1 (plus d'informations dans le chapitre « III. 2. Cartographie des risques de la ville »).

L'armature urbaine est structurée en zones lotie et en non lotie en tissus urbains différents caractérisée par la présence du Lac Bam, et deux rives d'urbanisation qui se développent de manière diversifiée.

## II.2. La population de la ville

La population résidente du Burkina Faso en 2019 est de 20 505 155 habitants dont 121 595 pour la population de la commune de Kongoussi selon le 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2019 de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

La population du périmètre urbain de Kongoussi a presque doublé en moins de 15 ans en passant à 4,9% sur la période de 2006 à 2019 (Cf. Tableau 2). Cette augmentation est alimentée par les mouvements migratoires en interne marqués par la crise sécuritaire et humanitaire contribuant à ce qu'on pourrait qualifier de crise urbaine avec le déplacement massif des populations des zones rurales vers les zones urbaines. Au total 2,06 millions de personnes déplacées internes ont été enregistrées par le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) au 31 mars 2023 dont 493 954 Personnes déplacées internes (PDI) dans la région du Centre-Nord soit 24 186 PDI dans la commune de Kongoussi (Cf. Figures n°4, n°5 et n°6). Il faut noter que le nombre de PDI a connu une baisse du 31 janvier 2022 (59 715 PDI) au 31 mars 2023. Cela s'explique par trois situations : (i) sédentarisation à Kongoussi, (ii) retour à la commune de départ ou (iii) progression vers autre commune.

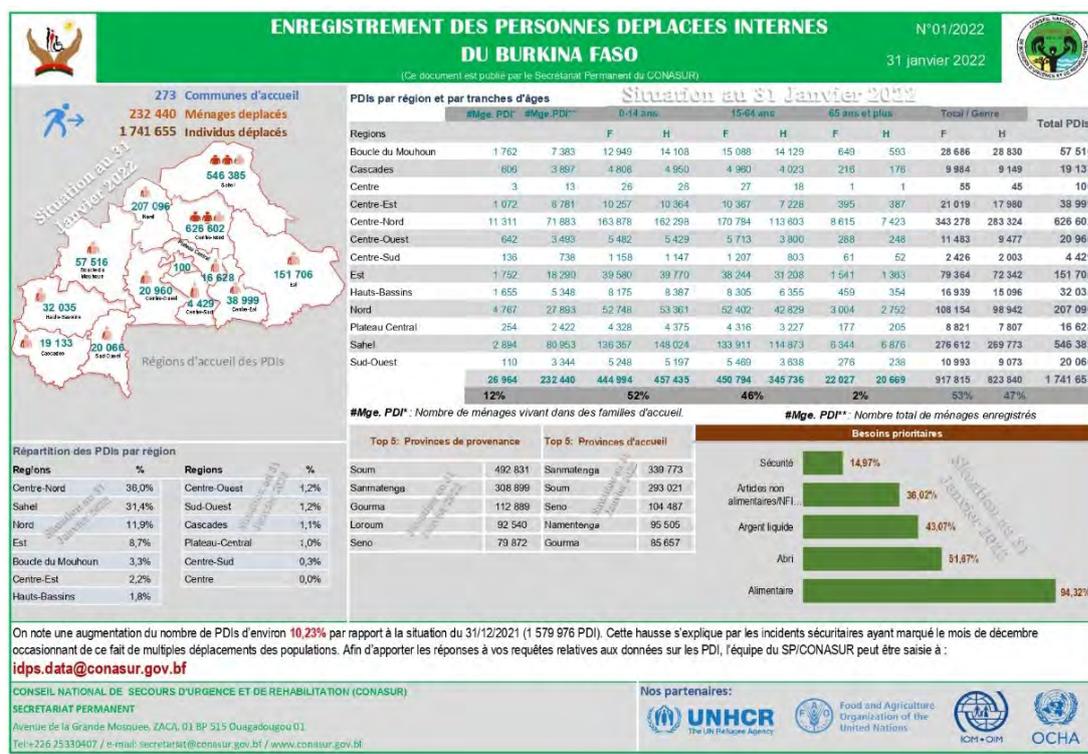
**Tableau n°2 : Tendances d'évolution démographique de Kongoussi de 1996 à 2019**

Entités	Pop de 1996	Pop de 2006	Pop de 2019	TAN* 1996 - 2006	TAN 2006 - 2019
Les secteurs urbains	17 893	25 172	46 905	2,66%	4,90%

\*TAN : Taux d'Accroissement Naturel

Source : Agence Perspective, 2022.

**Figure n°4, n°5 et n°6 : Aperçu des PDI dans le Centre-Nord et flux des PDI vers Kongoussi**



Source : CONASUR, janvier 2022



Au total **2,06 millions** de personnes déplacées internes ont été enregistrés par le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) au **31 mars 2023** contre 1,99 million au 28 février 2023, une augmentation de **3%**. Comparé à mars 2022, on note une augmentation de **12%** dans le nombre de PDI enregistrés. Les régions du Sud-Ouest, Centre-Ouest, Hauts Bassins et Plateau-Central ont vu une augmentation importante de personnes déplacées internes dans ce mois. Le CONASUR et les acteurs humanitaires continuent d'apporter de l'assistance aux personnes déplacées dans les régions d'accueil.

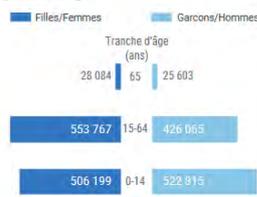
### CHIFFRES CLÉS

**2 062 534**  
de PDI au 31 mars 2023  
soit **3%** d'augmentation  
par rapport au mois de  
février 2023

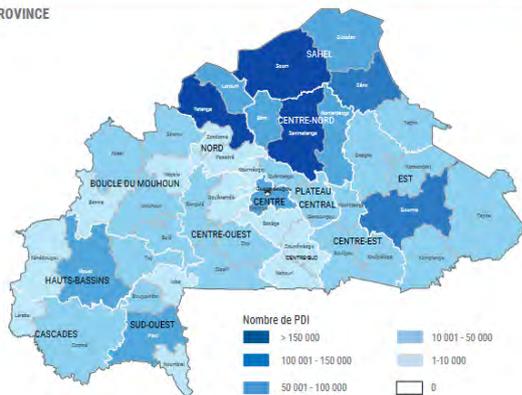
**1 088 050**  
PDI Femmes

**974 484**  
PDI Hommes

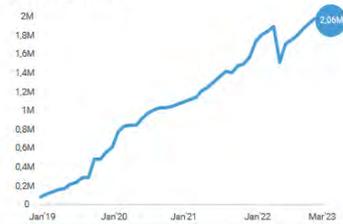
### PDI par sexe et âge



### PDI PAR PROVINCE



### EVOLUTION DES PDI

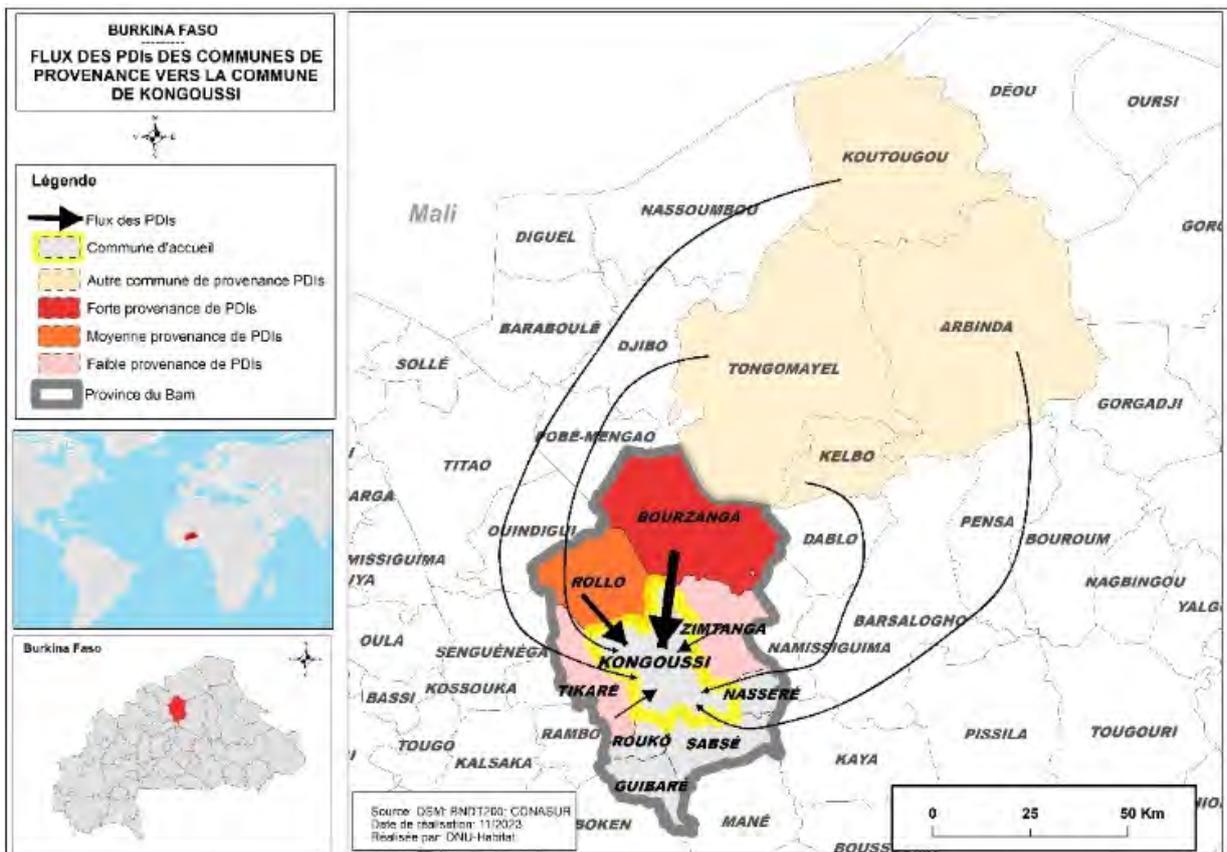


### PDI PAR RÉGION

Région	Mar 2023	Fév 2023	Mar 2022
Sahel	502k	↑ 0,4%	↓ -12%
Centre-Nord	494k	↑ 1%	↓ -25%
Nord	256k	↑ 0,5%	↑ 17%
Est	219k	↑ 2%	↑ 35%
Boucle du Mouhoun	134k	↑ 13%	↑ 74%
Sud-Ouest	96k	↑ 31%	↑ >100%
Hauts-Bassins	86k	↑ 19%	↑ >100%
Centre-Est	66k	→ 0%	↑ >100%
Centre	60k	↑ 5%	↑ 53%
Centre-Ouest	56k	↑ 21%	↑ >100%
Plateau-Central	55k	↑ 16%	↑ >100%
Cascades	27k	↑ 12%	↑ 35%
Centre-Sud	10k	↑ 3%	↑ >100%

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion que ce soit de la Partie du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités, ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.  
Date de mise à jour : 19 mai 2023 Sources : SP/CONASUR au 31 mars 2023 Contact : ocha-burkinafaso@un.org www.unocha.org www.reliefweb.int

Source : OCHA/CONASUR, mars 2023



### III. PROFIL DES RISQUES DE LA VILLE ET VULNERABILITE CLIMATIQUE

#### III. 1. Collecte de données préliminaires de la ville

##### III.1.1. La gouvernance urbaine

La mairie de Kongoussi dispose de 13 services municipaux (Tableau n° 3). Selon L'arrêté conjoint n°2012-000029/MATDS/MEF/ portant organisation type de mairie de commune urbaine, la Mairie de Kongoussi doit renforcer son organisation municipale pour être en cohérence avec cet arrêté.

**Tableau n° 3 : Situation des services de la Mairie de Kongoussi en décembre 2023**

N°	Dénomination du service municipal
1	Service de la Régie des Recettes
2	Police Municipale
3	Service du Budget et de la Comptabilité
4	Secrétariat Particulier
5	Bureau du protocole du PDS (Maire)
6	Secrétariat Général
7	Service de l'Etat Civil
8	Service des Affaires Domaniales et Foncières
9	Service de l'Hygiène et de l'Assainissement
10	Service Technique Municipal
11	Service Eau
12	Service Social Communal
13	Service des Marchés Publics

**La gouvernance politique, législative et budgétaire** est régie par les documents législatifs que sont :

- **La loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso** qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.
- **L'arrêté N°2022-12/MATDS/RCNR/PBAM/HC-KGS/CAB portant nomination des membres de la Délégation Spéciale du 28 juin 2022**, le conseil de la délégation spéciale de Kongoussi a été installée le 23 juin 2022 et compte aujourd'hui vingt (20) membres.

**La gouvernance foncière** est organisée selon les dispositions de la loi N° 034/2012 AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso. A cet effet, la commune de Kongoussi dispose de quatre (04) instances de gouvernance foncière :

- o Le Bureau Domanial
- o Les Commissions de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV) qui sont au nombre de 58 ;
- o Les Commissions Foncières Villageoises (CFV) qui sont au nombre de 58 ;
- o Les Conseils Villageois de Développement (CVD) qui sont au nombre de 58 (villages administratifs et villages administratifs rattachés à la ville de Kongoussi).

Toutefois il faut relever que certaines instances peinent à fonctionner pour des raisons financières et leur délocalisation dans la ville de Kongoussi dû à l'inaccessibilité de la plupart des villages suite à la crise sécuritaire.

### III.1.2. Planification urbaine et environnement

Kongoussi est manqué par une faible présence d'outils de planification urbaine et de développement local ce qui rend difficile un bon cadre de planification. Elle dispose cependant de quelques outils de planification urbaine et développement local que sont :

- **Le plan cadastral** qui fait l'objet d'outil de planification de la ville et de support pour l'élaboration d'autres outils de planification urbaine. La ville de Kongoussi a été lotie successivement en 1965, 1976, 2012 et 2014 ;
- **Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) à l'horizon 2040** en cours de validation par le Conseil des Ministres ;
- **Le Plan Communal de développement (PCD) de 2018-2022** en cours d'actualisation pour prendre en compte des nouvelles thématiques pour le renforcement de la résilience urbaine à travers un plan d'actions ;
- **L'étude de faisabilité du plan d'évacuation des eaux dans les quartiers vulnérables ;**
- **Le plan de contingence à l'horizon 2025** élaboré avec l'appui technique du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR).

### III.1.3. Infrastructures et services de base résilients

Selon la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Bam (DPEPPNF) en 2022, la commune de Kongoussi disposait de : 03 Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB) dont les CEB de Kongoussi I, Kongoussi II et Kongoussi III avec au total 80 écoles avec 20 992 élèves au niveau de l'enseignement public et privé.

**Tableau n° 4 : Effectifs des écoles de la ville de Kongoussi**

Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB)	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Effectif :			Elèves Déplacés Internes (EDI)		
			Garçon (G)	Fille (F)	Total (T)	G	F	T
			<b>G</b>	<b>F</b>	<b>T</b>	<b>G</b>	<b>F</b>	<b>T</b>
Sous total 1 Kongoussi I	7	41	1 695	1 778	3 473	320	304	624
Sous total 2 Kongoussi II	8	39	1403	1436	2839	176	200	376
Sous total 3 Kongoussi III	4	20	788	878	1666	108	138	246
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>3886</b>	<b>4 092</b>	<b>7 978</b>	<b>604</b>	<b>642</b>	<b>1 246</b>

*Source : DPEPPNF Bam, 2022*

L'école primaire publique Lioudougou A situé dans le quartier Sanfo-rabo est la deuxième école de la ville de Kongoussi à accueillir un nombre élevé d'Elèves déplacés internes (EDI) en 2022. **Les effectifs des élèves par classe dépassent les normes au niveau national.** Cette situation montre les difficultés d'accès aux infrastructures éducatives pour les élèves hôtes et les EDI. La figure n° 6 montre l'augmentation des salles de classe par la construction de salles de classe en abri temporaire et les effectifs très élevés dans les écoles.

**Figure n° 7 : Illustration des difficultés d'accès aux infrastructures éducatives**

**Salle de classe en abri temporaire**



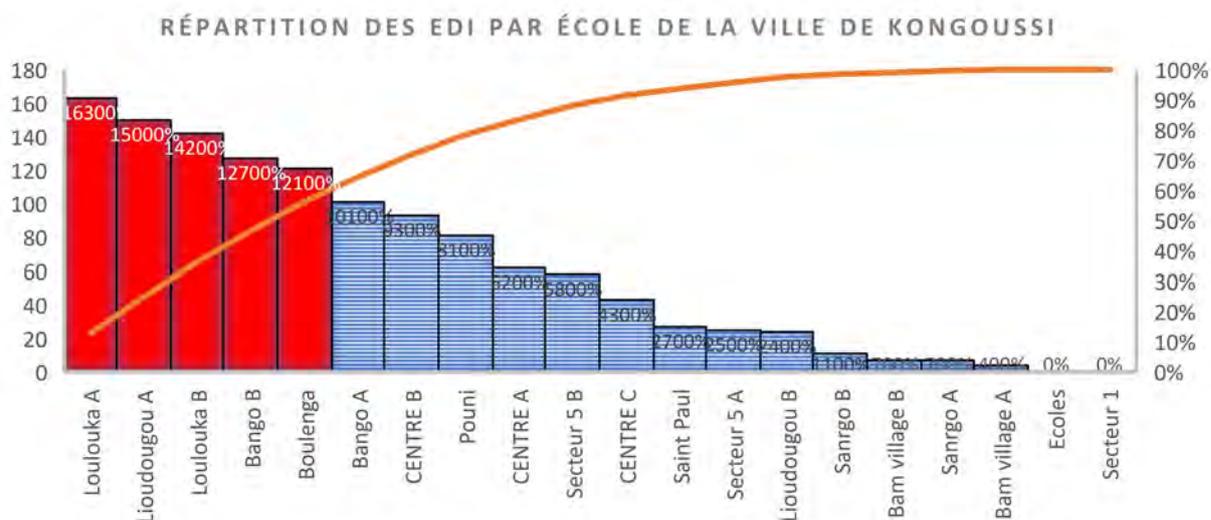
**Effectif d'une classe dépassant les normes nationales**



**Transformation d'un hangar d'étude en salle de classe**



**Figure n°8 : Répartition des Élèves Déplacés Internes (EDI) par école de la ville de Kongoussi de l'année académique 2021-2022**



**Source :** DPEPPNF Bam, 2022

La ville de Kongoussi dispose de 5 formations sanitaires privés et confessionnels dont 1 Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) seul centre médical de référence pour toute la province du Bam, 1 Poste de Santé Avancé (PSA) ; 2 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) publiques (CSPS du secteur 5 dans le quartier Rabo-sanfo et CSPS du secteur 1) et 2 pharmacies au centre-ville. Il faut noter également la présence des ONG Médecins Sans Frontière (MSF) et Médecins du Monde (MDM) travaillant dans la ville de Kongoussi à améliorer la santé des PDI et des communautés hôtes vulnérables. La situation sécuritaire avec pour corollaire le déplacement massif des populations pose des problèmes de santé au regard de l'insuffisance des formations sanitaires et leur capacité d'accueil. Le CSPS du secteur 5 est situé dans le quartier Sanfo-rabo à cheval entre les quartiers Bonheur-ville et Birou et son rayon d'action est d'environ 2 km avec une capacité d'accueil très faible.

**Tableau n° 5 : Formations sanitaires et équipements de la ville de Kongoussi**

Structure sanitaires	Lits en suite de couche	Lits d'hospitalisation / mise en observation de la maternité	Lits d'hospitalisation/ mise en observation des autres services	Total
CMA de Kongoussi	9	-	68	77
CSPS du secteur 1	3	4	8	15
CSPS du secteur 5	3	3	5	11

**Source :** CMA de Kongoussi, 2022

**Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement** la ville dispose d'un réseau d'accès à l'eau potable à travers l'ONEA de Kongoussi dont la production est estimée à 1 272 m<sup>3</sup> par jour. Le système d'assainissement est très limité par l'insuffisance de ressources financières conjuguée à l'absence d'initiative communautaire en matière de prévention des risques climatiques pour faire face aux inondations et à la gestion des déchets solides et liquides.

Pour apporter quelques réponses face à la gestion des déchets solides, la commune de Kongoussi s'est engagée à sensibiliser les populations (Hôtes et PDI) à travers la réalisation d'activités d'information, d'éducation et de communication (IEC). La Semaine Communale d'Assainissement (SCA) est parmi les activités IEC qui se veut être un canal adéquat et convenable de communication pour mobiliser davantage les populations autour de cet idéal commun pour une ville propre.

**Figure n°9 : Illustration d'activités de semaine de salubrité organisée à Kongoussi**



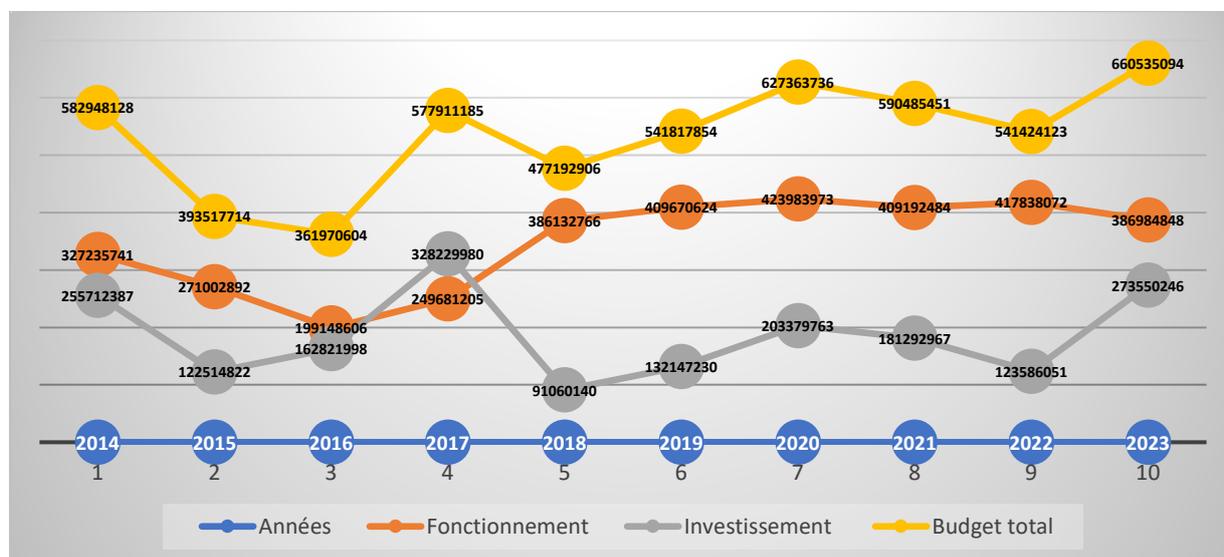
Par ailleurs, la commune s'est dotée en 2022 d'une étude de faisabilité du plan d'évacuation des eaux avec une projection des ouvrages d'assainissement à réaliser. Ce plan disponible facilitera l'aménagement des infrastructures d'évacuation des eaux pluviales.

### III.1.4. Economie et société urbaine

Au cours des trois dernières années le Budget de la Mairie de Kongoussi a connu une baisse sensible. En 2020 il était de 822 358 940 FCFA, en 2021 de 720 165 638 FCFA et en 2022 de 486 263 963 FCFA. Cette situation a fortement impacté négativement les budgets alloués aux dépenses fonctionnelles et

d'investissements. La dégradation générale de l'économie et surtout le fait pour la mairie de Kongoussi de ne plus collecter les taxes et les impôts dans les villages déplacés au nombre 55 sur 58 villages administratifs expliquent en partie cette baisse du budget.

**Figure n°10 : Évolution budgétaire entre 2014 et 2023**



En somme à la mairie de Kongoussi, les dépenses fonctionnelles sont supérieures aux dépenses sur les investissements.

### III.1.5. Gestion des risques de catastrophes urbaines

La commune de Kongoussi est exposée à plusieurs risques de catastrophes d'origine naturelles et humaines. Avec l'appui technique de l'équipe du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR), la commune a pu élaborer son plan de contingence de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires en septembre 2023.

**Tableau n° 6 : Priorisation des risques selon la probabilité de survenue dans les 24 prochains mois et le niveau de conséquences (échelle de 1 à 5)**

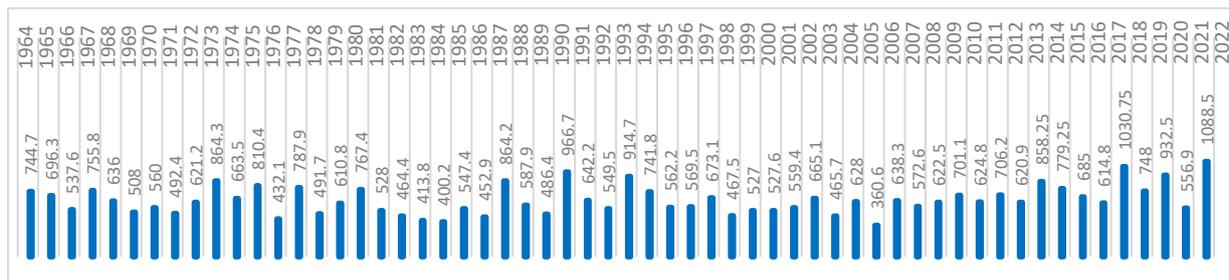
Risques/Catastrophes/Crises humanitaires	Fréquence/ Probabilité	Niveau des effets et impacts	Score	Rang
Attaques terroristes	4	5	20	1 <sup>er</sup>
Inondation	4	4	16	2 <sup>ème</sup> ex
Famine	4	4	16	2 <sup>ème</sup> ex
Conflits communautaires	3	3	09	4 <sup>ème</sup>
Les épidémies (Fièvre typhoïde)	3	2	06	5 <sup>ème</sup>
Sècheresse	1	5	05	6 <sup>ème</sup>
Utilisation du cyanure dans l'orpaillage	4	1	04	7 <sup>ème</sup>
Eboulement	2	2	04	8 <sup>ème</sup>

**Source :** Atelier de formulation du plan de contingence

Pour ce faire, le contexte climatique et hydrographique de la commune de Kongoussi est marqué par :

- **Une variabilité pluviométrique dans le temps et l'espace** entre 1964 et 2022 (Figure n°11) avec des hauteurs de pluies entre 360,6 mm (minimum) et 1088,5 mm (maximum). Ces indicateurs montrent que la commune de Kongoussi est confrontée à un réel problème de changement climatique.

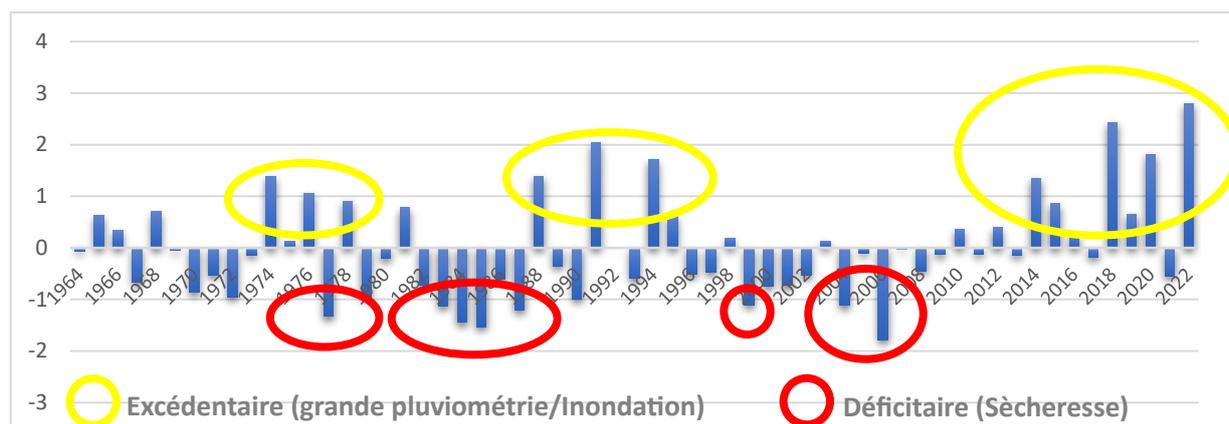
**Figure n°11 : Évolution de la pluviométrie de Kongoussi entre 1964 et 2022**



**Source :** Direction provincial en charge de l'agriculture du Bam, juin 2023

- **Un bilan climatique** qui présente des séquences de périodes déficitaires (sécheresses) et excédentaire (inondations) dans la ville de Kongoussi (Figure n°12) confirmant que la commune de Kongoussi est réellement confrontée aux problèmes liés aux changements climatiques avec corollaires que sont : l'accentuation de la pauvreté, le ralentissement du développement économique, la croissance de la population, le développement durable et la gestion des ressources, l'exacerbation des conflits communautaires du fait de la pression démographique sur les ressources naturelles, etc.

**Figure n°12 : Bilan climatique de Kongoussi entre 1964 et 2022**

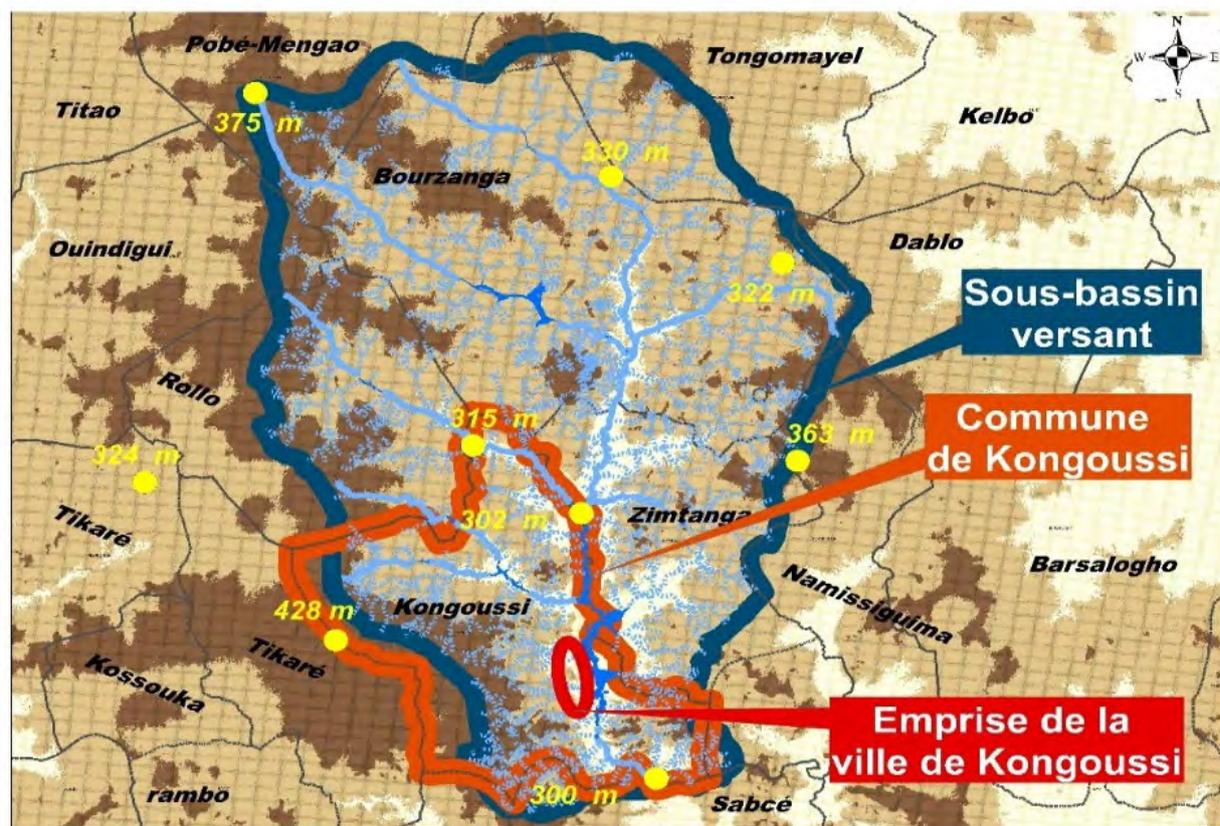


**Source :** Direction provincial en charge de l'agriculture du Bam, juin 2023

Un **réseau hydrographique** du sous-bassin versant assez fourni. Le bassin collecte les eaux de ruissellement par un affluent (Kourougui, affluent du Nakambé) et ses sous affluents. L'amont se trouve au nord entre Pobé-Mengao et Tongomayel et l'aval entre Kongoussi et Sabcé où se trouve l'exutoire. Les altitudes du sous-bassin varient entre 428 m et 300 m. Les eaux de ruissellement coulent dans les directions Nord-Sud, Nord-Est/Sud-Ouest et Nord-Ouest/Sud-Ouest.

Les inondations dans la ville de Kongoussi s'expliquent par le fait que la ville se situe dans la zone de d'accumulation des eaux de ruissellement du sous-bassin versant. Le Lac Bam constitue un réservoir naturel de rétention des eaux de ruissellement. Lors des pluies diluviennes, les crues provoquent des inondations dans les quartiers vulnérables dépourvus de canalisations et la route nationale 22 constitue également « une digue » qui bloque le passage de l'eau vers le lit mineur (Lac Bam). La ville de Kongoussi se situe à côté de l'exécutoire.

Figure n°13 : Relief et hydrographie du sous-bassin versant de Kongoussi



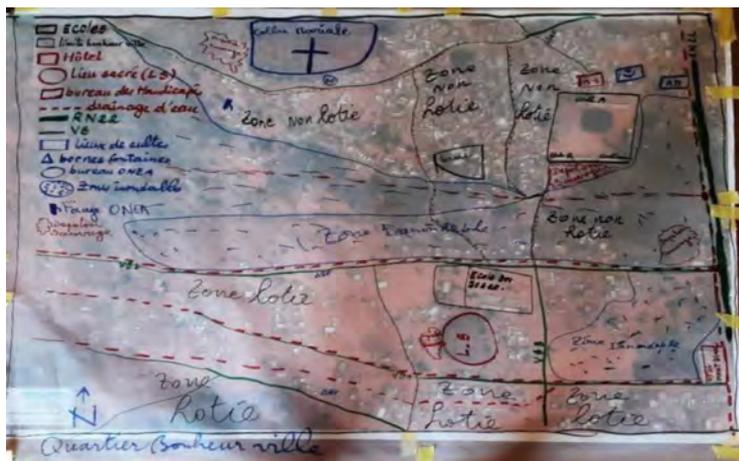
Source : ONU-Habitat, novembre 2024

### III. 2. Cartographie des risques de la ville

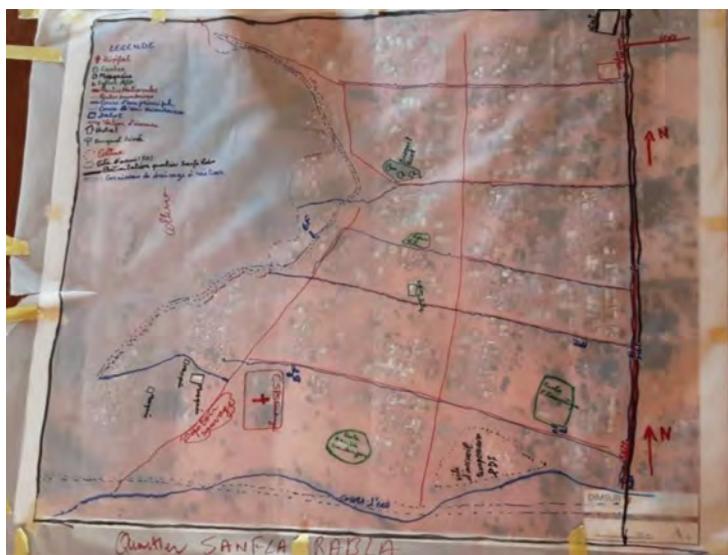
La restitution des travaux de groupes sur la cartographie participative et sur le « jeu de la ville résiliente » lors de la formation sur les cours intensifs (Phase 1 CityRAP) a permis à l'ensemble des parties prenantes de faire le choix de trois (03) quartiers identifiés comme les plus vulnérables de la ville (Bonheur Ville, Rabo-Sanfo et Birou) pour approfondir la collecte de données du processus CityRAP.

À l'issue de la consultation communautaire au niveau quartier (Bonheur-Ville, Birou et Sanfo-rabo) qui a mobilisé les leaders communautaires de ces trois (03) quartiers avec toutes les parties prenantes locales concernées et l'appui technique des Experts de ONU-Habitat, une cartographie des risques par quartier et l'identification des problèmes avec les causes, conséquences et solutions préconisées a été réalisée.

**Figure n° 14 : Cartographie des risques au niveau quartier. Kongoussi, juin 2023**



**Cartographie des risques au quartier Bonheur-ville de la ville de Kongoussi**



**Cartographie des risques au quartier Sanfo-rabla de la ville de Kongoussi**



**Cartographie des risques au quartier Birou de la ville de Kongoussi**



### III. 3. Le processus de l'outil CityRAP

#### III.3.1. Phase 01 – Cours Intensif « Comprendre la Résilience Urbaine »

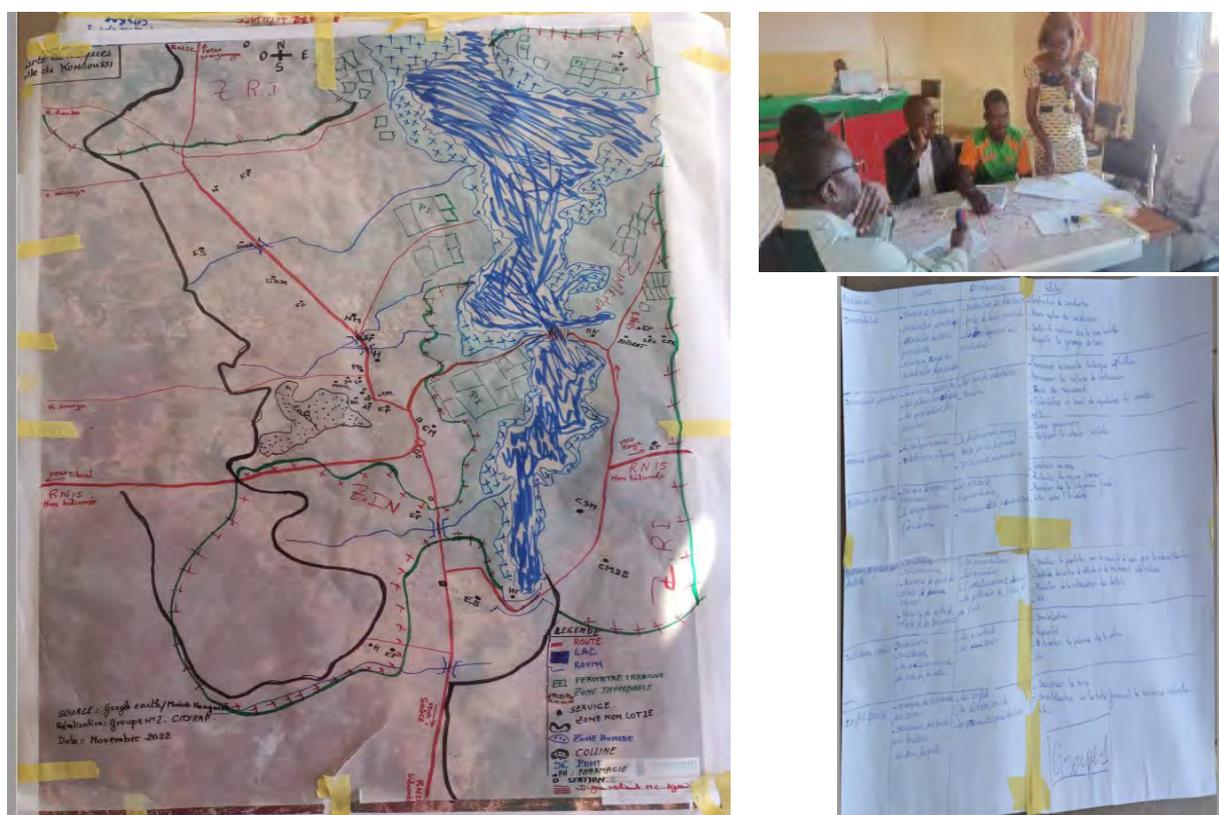


La formation sur le cours intensif s'est déroulée du 21 au 23 novembre 2022. Les modules de la formation sont essentiellement le processus de mise en œuvre de l'outil CityRAP, les concepts clés et les cinq piliers du CityRAP. Le troisième jour de la formation était basé sur la cartographie participative de la ville de Kongoussi et au niveau quartier ainsi que le « Jeu de la ville la ville résiliente ».

Figure n° 15 : Quelques photos des experts de ONU-Habitat



Figure n° 16 : Travaux de groupe (cartographie des risques et « Jeu de ville résiliente »)



Les quatre (04) Points Focaux Municipaux (PFM) ont été formés le jeudi 24 novembre 2022 sur la collecte et l'organisation des données de la Phase 2 CityRAP.

### III.3.2. Phase 02 – Collecte de données et organisation

#### - Auto-évaluation municipale

La collecte des données s'est déroulée durant le mois décembre 2022 et le mois de janvier 2023 auprès des services municipaux de la mairie de Kongoussi.

La mairie de Kongoussi est une mairie urbaine selon l'arrêté conjoint n°2012/000029/MATDS/MEF portant organisation type de commune urbaine. Cependant, l'organisation de la mairie de Kongoussi n'est pas en cohérence avec l'organisation type des communes urbaines.

**Figure n° 17 : Quelques illustrations de l'auto-évaluation municipale**



**Tableau n°7 : Services municipaux de Kongoussi**

N°	Dénomination du service municipal
1	Service de la Régie des Recettes
2	Police Municipale
3	Service du Budget et de la Comptabilité
4	Secrétariat Particulier
5	Bureau du protocole du PDS (Maire)
6	Secrétariat Général
7	Service de l'Etat Civil
8	Service des Affaires Domaniales et Foncières
9	Service de l'Hygiène et de l'Assainissement
10	Service Technique Municipal
11	Service Eau
12	Service Social Communal
13	Service des Marchés Publics

#### - Planification participative au niveau quartier

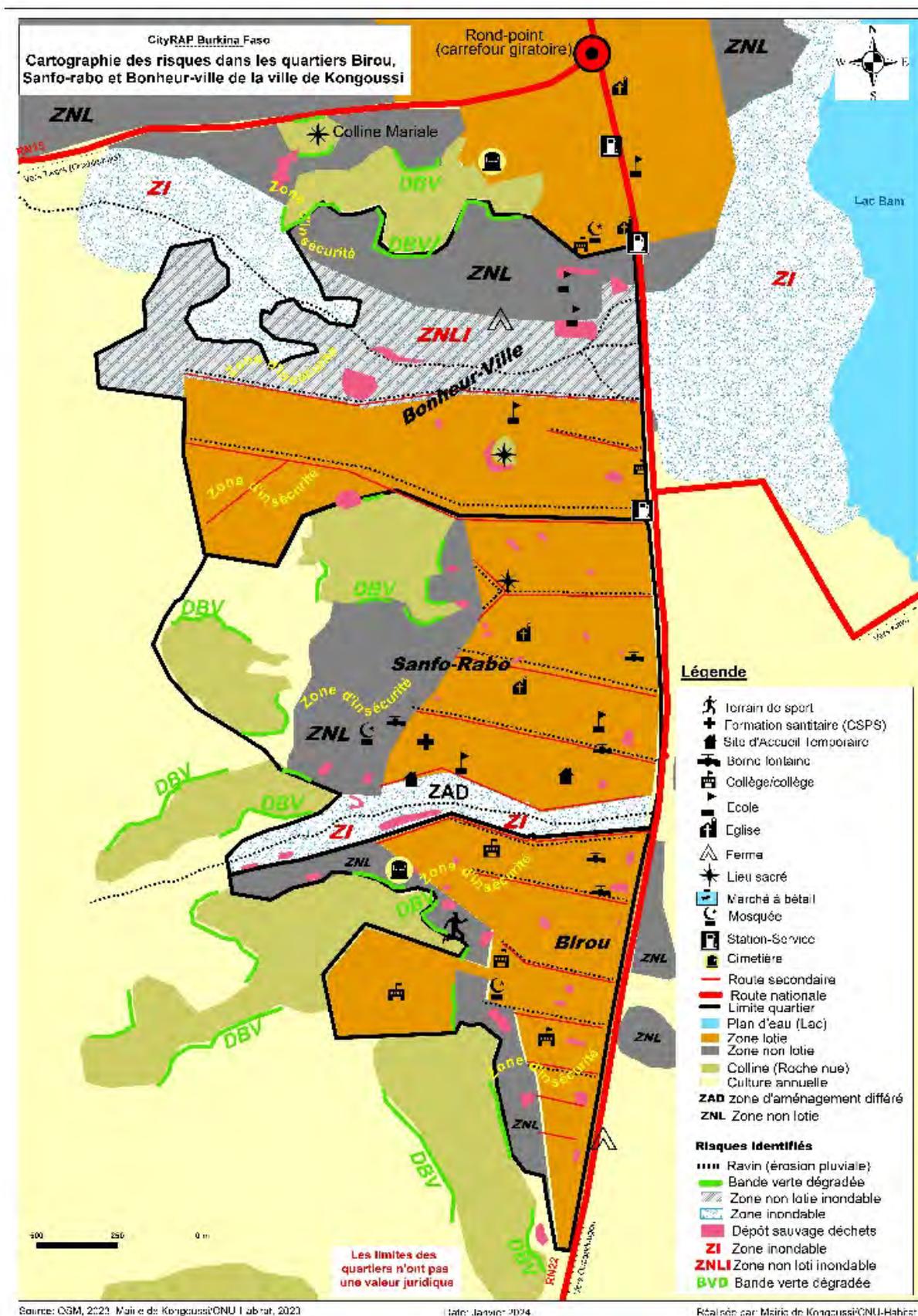
La Consultation Communautaire au niveau quartier (Bonheur-Ville, Birou et Sanfo-Rabo) a été préparée par les points focaux municipaux le 26 janvier 2023.

**Figure n° 18 : Quelques illustrations lors de la réalisation de la cartographie des risques**



La planification participative au niveau quartier a permis de connaître les enjeux prioritaires au niveau des trois (03) quartiers. Ces enjeux prioritaires sont les problèmes liés à l'inondations, à l'insécurité, l'érosion hydrique, l'insalubrité, la mobilité urbaine, l'insécurité alimentaire et les maladies (Voir Annexe 1).

Figure n° 19 : Carte des risques



## - Organisation et compilation des données

Après la planification participative au niveau quartier, les données collectées auprès des services de la mairie par les points focaux municipaux (PFM) se retrouvent sur la matrice des résultats et résumées dans le tableau n°8.

**Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de l'auto-évaluation municipale par piliers**

Piliers	Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème 4	Thème 5	Thème 6
Gouvernance urbaine	Capacité organisation. (2,2)	Structure de Gouvernance (2,2)	Financement municipal (2,5)	Participation et société civile (1,8)	-	-
Planification urbaine et environnement	Système d'information géographiques pour la planification (1,9)	Aménagement urbain et occupation du sol (2,4)	Codes de construction (2,1)	Espaces publics (2,2)	Quartiers informels (2)	Gestion de l'environnement. (1,6)
Infrastructure & services de base résilients	Établissements de santé et d'éducation (2)	Eau, drainage et assainissement (2,5)	Gestion des déchets (1,2)	Énergie (1,6)	Transport & communication (2,1)	-
Économie & Société urbaine	Économie urbaine (1,6)	Sécurité urbaine (2,5)	Sécurité alimentaire (2)	Santé publique (2,3)	-	-
Gestion de risques de catastrophes urbaines	Conscience et connaissance des risques (1,9)	Préparation et réponses (1,8)	Récupération et reconstruction (1,6)	Prévention (1,5)	Adaptation (1,2)	Atténuation (1,0)

**Le problème clé majeur identifié sur la matrice des résultats est la gestion des risques de catastrophes dans la ville de Kongoussi.**

### III.3.3. Phase 03 – Analyse des données et priorisation

Au cours de la session de la préparation de la phase 3 du CityRAP, tenue le 13 juin 2023 à Ouagadougou, les points focaux municipaux et l'équipe d'ONU-Habitat ont procédé à la réalisation du premier draft de la préparation des groupes de discussion. Les séances de travail des Groupes de discussions se sont déroulées du 22 au 23 août 2023 dans la salle de réunion de la Mairie de Kongoussi.

Les différentes tâches réalisées sont l'organisation pratique de la session, l'analyse de la matrice des résultats, l'analyse de la carte des risques, l'analyse des informations supplémentaires, l'identification des problèmes et la préparation de l'atelier de priorisation.

Les cinq Groupes de discussion ont identifié chacun cinq ou six problèmes clés et des solutions ont été préconisées (Cf. Annexe 1). Dans le souci d'avoir plus de contributions, la mairie de Kongoussi a sollicité l'implication de personnes ressources qui ne sont pas dans la cartographie des parties prenantes CityRAP Kongoussi (**Réf. Arrêté N°2023 – 002/RCNR/PBAM/C-KGS/SG portant établissement de la cartographie des parties prenantes de la mise en œuvre de l'Outil CityRAP dans la ville de Kongoussi**). L'atelier de priorisation s'est déroulé le jeudi 24 août 2023 dans la salle de réunion de la mairie de Kongoussi. Les travaux se sont déroulés en plénière avec l'ensemble des parties prenantes. Les points focaux municipaux ont conduit l'atelier de priorisation en concertation l'équipe de l'ONU-Habitat.

**Figure n° 20 : Illustration de l'atelier de priorisation**



**Au total, six (06) problèmes prioritaires ont été identifiés par l'ensemble des parties prenantes : routes et drainage, gestion des déchets solides et liquides, établissements de santé et d'éducation, protection des ressources naturelles, jardins publics et espaces verts et création d'emplois.**

### **III.3.4. Phase 04 – Formulation du Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU)**

Une session de préparation de la phase 4 s'est tenue le vendredi 17 novembre 2023 à Ouagadougou. Cette session a permis de recycler les points focaux municipaux afin qu'ils soient mieux outillés pour la mise en œuvre de la phase 4. La recherche d'informations et le remplissage ont permis de faire l'évaluation de référence.

#### **L'atelier de formulation du CARU**

L'atelier de formulation du CARU s'est déroulé du mercredi 29 au jeudi 30 novembre 2023 dans les locaux de la Mairie de Kongoussi.

L'atelier de formulation a permis de valider le processus de l'évaluation de base et les actions prioritaires identifiées, leurs formulations proposées, et de renseigner les fiches d'actions prioritaires en travail de groupe (cf. Annexe 2).

**Figure 21 : Quelques illustrations de l'atelier de formulation**



## IV. CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE (CARU) POUR LA VILLE DE KONGOUSSI

Au plan **national**, le CARU est en alignement avec les référentiels de développement notamment le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD, 2023-2025) à travers deux axes stratégiques, notamment (i) Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire et (ii) Pilier 3 : Refonder l'État et Améliorer la gouvernance. Le Plan National de Développement Économique et Sociale (PNDES-II, 2022-2025) à travers deux axes stratégiques, notamment (i) Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix et (ii) Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. La mise en œuvre du CARU contribuera aussi à la réalisation de l'agenda mondial du développement durable à l'horizon 2030 qui a fixé 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment : ODD 1 « pas de pauvreté », ODD 5 « Égalité entre les sexes », ODD 8 « Travail décent et croissance économique », ODD 10 « Inégalités réduites », ODD 11 « Villes et communautés durables » et ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ». Le Plan d'Actions Intérimaire des Nations Unies pour le Développement Durable (UNIDAP) Burkina Faso 2023 – 2025 accompagne le gouvernement burkinabé dans la mise en œuvre de certaines activités du PA-SD notamment au pilier planète : Préservation de l'environnement, résilience et modes de production, transformation et consommation durables.

Au niveau **local**, le CARU contribuera à la mise en œuvre du SDAU de Kongoussi par son axe stratégique 1 : Une structure urbaine cohérente, support d'infrastructures de liaison, d'interconnexion et de viabilisation à travers la mise en place d'un réseau de drainage des eaux pluviales suivant la trame de structure urbaine pour desservir les pôles du périmètre du SDAU et de son axe stratégique 5 : Une protection environnementale affirmée pour faire face au changement climatique. Il permettra aussi d'engager quelques actions prévues dans le cadre du plan de contingence de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires élaboré en septembre 2023 et du plan d'évacuation des eaux dans les quartiers vulnérables de la ville de Kongoussi.

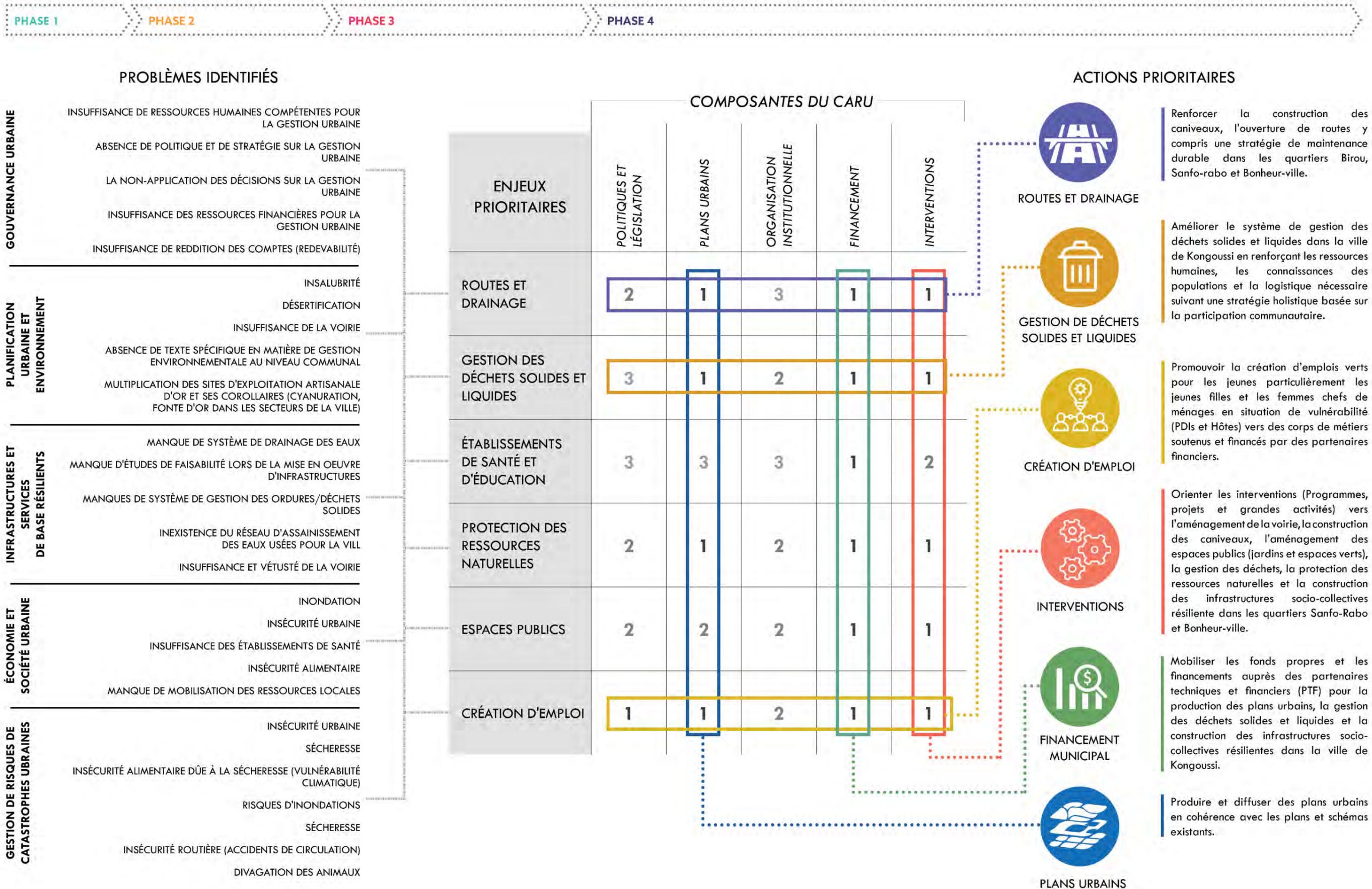
### 4.1 Actions prioritaires

La définition et la formulation des actions prioritaires ont permis de montrer l'état de la ville de Kongoussi, confronté à des problèmes de mobilisation de fonds, de planification urbaine, de viabilisation, d'assainissement et d'employabilité.

**Tableau n°9 : Formulation des actions prioritaires**

Actions prioritaires	Formulations
<b>Action prioritaire 1 : Financement</b>	Mobiliser les fonds propres et les financements auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) pour la production des plans urbains, la gestion des déchets solides et liquides et la construction des infrastructures socio-collectives résilientes dans la ville de Kongoussi
<b>Action prioritaire 2 : Plans urbains</b>	Produire et diffuser des plans urbains en cohérence avec les plans et schémas existants
<b>Action prioritaire 3 : Route et drainage</b>	Renforcer la construction des caniveaux, l'ouverture de routes y compris une stratégie de maintenance durable dans les quartiers Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville
<b>Action prioritaire 4 : Interventions</b>	Orienter les interventions (Programmes, projets et grandes activités) vers l'aménagement de la voirie, la construction des caniveaux, l'aménagement des espaces publics (jardins et espaces verts), la gestion des déchets, la protection des ressources naturelles et la construction des infrastructures socio-collectives résiliente dans les quartiers Sanfo-Rabo et Bonheur-ville
<b>Action prioritaire 5 : Gestion des déchets solides et liquides</b>	Améliorer le système de gestion des déchets solides et liquides dans la ville de Kongoussi en renforçant les ressources humaines, les connaissances des populations et la logistique nécessaire suivant une stratégie holistique basée sur la participation communautaire
<b>Action prioritaire 6 : Création d'emplois</b>	Promouvoir la création d'emplois verts pour les jeunes et les femmes chefs de ménages en situation de vulnérabilité (PDIs et Hôtes)

**Aperçu du processus de déploiement de l'outil CityRAP à travers les quatre phases, montrant les liens entre les problèmes identifiés, la sélection des problèmes prioritaires, les composants CARU et les résultats de l'évaluation de référence**



## 4.2 Fiches d'actions prioritaires à potentiel d'investissements

### ACTION PRIORITAIRE 1 : FINANCEMENT



**Action prioritaire :** Mobiliser les fonds propres et les financements auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) pour la production des plans urbains, la gestion des déchets solides et liquides et la construction des infrastructures socio-collectives résilientes dans la ville de Kongoussi.

**Résultat attendu :** La Mairie de Kongoussi dispose de fonds propres et d'appui financiers auprès de partenaires techniques et financiers (PTF) pour la production des plans urbains, la gestion des déchets solides et liquides. Pour atteindre ce résultat, la commune compte réaliser une étude sur l'assiette fiscale, l'élaboration d'un plan de financement, la sensibilisation des communautés, la formation des acteurs concernés et le plaidoyer auprès des PTF.

ACTION PRIORITAIRE 1 : FINANCEMENT			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<b>Activité 1.1 :</b> Réaliser une étude sur l'assiette fiscale de la commune de Kongoussi.	La commune de Kongoussi dispose d'une étude sur l'assiette fiscale	Immédiat	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'État en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)</li> </ul>
<b>Activité 1.2 :</b> Élaborer un plan de financement pour la production des plans urbains, la gestion des déchets solides et liquides, l'aménagement de routes et la construction de caniveaux dans les quartiers vulnérables particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville (liée aux <b>ACTIONS 2, 3 ET 5</b> ).	La disponibilité d'un plan de financement permettant la mobilisation des fonds pour les investissements moyens et long terme	Immédiat	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'État en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)</li> </ul>
<b>Activité 1.3 :</b> Entreprendre des sensibilisations au niveau des différents secteurs d'activités commerciales de la commune de Kongoussi pour faciliter la mobilisation des fonds propres par la Mairie.	Les secteurs d'activités commerciales contribuent fortement au financement des fonds propres de la commune	Court terme (0-2 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Associations (PM)</li> <li>○ Chambre des métiers de l'Artisanat</li> <li>○ Établissements de microfinance (PM)</li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 1 : FINANCEMENT			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<b>Activité 1.4</b> : Former les acteurs en charge de la collecte des taxes et impôts pour renforcer leurs capacités de recouvrement.	Les compétences des acteurs en charge de la collecte des taxes et impôts communaux sont renforcées	Court terme (0-2 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Associations (PM)</li> <li>○ Chambre des métiers de l'Artisanat</li> <li>○ Établissements de micro fiance (PM)</li> </ul>
<b>Activité 1.5</b> : Entreprendre des actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers intervenant dans la gestion des déchets solides et liquides, l'aménagement de routes et la construction de caniveaux (En lien avec les <b>ACTIONS 3 ET 5</b> )	Des actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers sont entreprises pour les interventions	Court terme (0-2 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ONG</li> <li>○ Associations</li> <li>○ Agences des Nations Unies (ONU-Habitat, PNUD, UNHCR, BM)</li> <li>○ Coopérations de jumelage</li> <li>○</li> </ul>
<b>Activité 1.6</b> : Rechercher et explorer différentes alternatives de financements en introduisant de nouvelles taxes et des sanctions en cas de non-respect de réglementations en vue d'augmenter la mobilisation des fonds propres.	De nouveaux canaux de financement sont disponibles et opérationnels	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des finances, de l'Urbanisme, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat / PNUD</li> </ul>
<b>Activité 1.7</b> : Renforcer le personnel (augmentation d'effectif et formation) en charge du service de la régie des recettes de la Mairie de Kongoussi afin de dynamiser la mobilisation des fonds propres et les financements	Le personnel en charge service de la régie des recettes de la Mairie de Kongoussi est renforcé pour dynamiser la mobilisation foncière	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des finances, de l'Urbanisme, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat / PNUD</li> </ul>
<b>Activité 1.8</b> : Financements extérieurs mobilisés pour la production des plans urbains, la gestion des déchets solides et liquides, l'aménagement de routes et la construction de caniveaux	La redevabilité des fonds propres et les financements extérieurs mobilisés est faite	Long terme (5-10 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des finances, de l'Urbanisme, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat / PNUD</li> </ul>

## ACTION PRIORITAIRE 2 : PLANS URBAINS



**Action prioritaire :** Produire et diffuser des plans urbains en cohérence avec les plans existants.

**Résultat attendu :** La ville de Kongoussi dispose de plans urbains, qui prennent suffisamment en compte la plupart des risques à l'échelle des quartiers en cohérence avec les plans existants. Des rencontres d'échanges, des sensibilisations, la production et la diffusion de plans urbains et un suivi-évaluation de mise en œuvre des plans seront réalisées pour l'atteinte des résultats attendus.

ACTION PRIORITAIRE 2 : PLANS URBAINS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<b>Activité 2.1 :</b> Organiser des rencontres de diffusion des plans urbains existants	Des rencontres de diffusion organisées immédiatement	Immédiat	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'État en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> </ul>
<b>Activité 2.2 :</b> Sensibiliser la population à éviter les installations anarchiques (zones inondables) et au respect des normes d'urbanisation et de construction	Une sensibilisation est faite dans un délai de 0 à 2 ans	Court terme (0-2 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)</li> </ul>
<b>Activité 2.3 :</b> Produire des plans urbains à l'échelle quartiers dans le domaine de l'aménagement des routes, la construction des caniveaux et la gestion des déchets solides et liquides (Liée aux ACTIONS 3 ET 5).	Des plans urbains à l'échelle des quartiers est produite dans un délai de 2 à 5 ans	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'État en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> </ul>
<b>Activité 2.4 :</b> Diffuser les plans urbains réalisés à l'échelle des quartiers dans le domaine de l'aménagement des routes, la construction des caniveaux et la gestion des déchets solides et	Les plans urbains réalisés à l'échelle des quartiers dans le domaine de l'aménagement sont diffusés	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement,</li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 2 : PLANS URBAINS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
liquides aux autorités locales régionales et organisations de la société civile (Liée aux <b>ACTIONS 3 ET 5</b> ).			<ul style="list-style-type: none"> <li>de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul>
<b>Activité 2.5</b> : Suivre et évaluer la mise en œuvre des plans urbains à l'échelle quartiers dans le domaine de l'aménagement des routes, la construction des caniveaux et la gestion des déchets solides et liquides (Liée aux <b>ACTIONS 3 ET 5</b> ).	La mise en œuvre des plans urbains à l'échelle quartiers dans le domaine de l'aménagement est suivie et évaluée	Long terme (5-10ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des finances, de l'Urbanisme, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 2.6</b> : Construire des infrastructures socio-collectives résilientes face aux changements climatiques et à la crise sécuritaire.	A moyen et à long terme, une école et un CSPS sont construits pour renforcer la résilience en matière de santé et d'éducation des quartiers vulnérables à savoir Birou, Bonheur-ville et Sanfo-Rabo	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable :</li> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> <li>- Collaborateur (s) :</li> <li>○ ONG</li> <li>○ Associations</li> <li>○ Agences des Nations Unies (ONU-Habitat, PNUD, UNHCR, BM)</li> <li>○ Coopérations de jumelage</li> <li>○ GIZ</li> <li>○ ACDT/FICOD</li> <li>○ Coopérations Belge et Suisse</li> <li>○ UE/Japon/Suède</li> </ul>

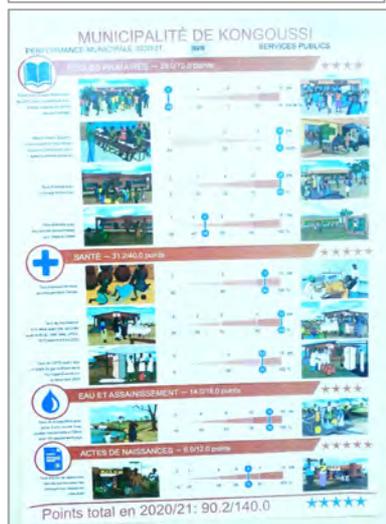
**Figure n° 22 : Illustration des difficultés d'accès aux formations sanitaires**



**Figure 23 : Illustration sur des plans urbains existants**



**Source : Mairie de Kongoussi, 2023**



## ACTION PRIORITAIRE 3 : ROUTE ET DRAINAGE



**Action prioritaire :** Renforcer la construction des caniveaux, l'ouverture de routes y compris une stratégie de maintenance durable dans les quartiers Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville.

**Résultat attendu :** La commune de Kongoussi dispose de caniveaux, l'ouverture de routes y compris une stratégie de maintenance durable dans l'atteinte aux résultats requiert la faisabilité d'une étude technique et architecturale, une sensibilisation des population, l'aménagement des routes et construction de caniveaux et la mise en place d'un mécanisme de gestion. Concrètement la réalisation de cette action prioritaire permettra une amélioration du système de :

- Drainages des eaux pluviales afin de faire face aux inondations ;
- Gestion des caniveaux afin non seulement d'assurer l'évacuation rapide des eaux mais aussi de pérenniser les ouvrages.

ACTION PRIORITAIRE 3 : ROUTE ET DRAINAGE			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<p><b>Activité 3.1 :</b> Faire une étude technique et architecturale pour la construction des caniveaux et l'aménagement des routes dans les zones vulnérables particulièrement des quartiers Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville en coordination avec les services techniques municipaux et les services techniques déconcentrés</p>	Faire une étude technique et architecturale pour la construction des caniveaux et l'aménagement des routes est faite	Court terme (0-2 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)</li> </ul>
<p><b>Activité 3.2 :</b> Sensibiliser les populations aux respects stricts du non-occupation des bandes de servitude, des zones inconstructibles et inondables, et de l'entretien des caniveaux existants dans la ville de Kongoussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le respect des bandes de servitude, des zones inconstructibles et inondables (routes, caniveaux)</li> <li>- Sur le respect des ouvrages existants (les huiles sur le bitume, les fers de construction sur le bitume)</li> <li>- Impliquer les services techniques municipaux dans les sensibilisations.</li> </ul>	Les populations sont sensibilisées aux respects stricts du non-occupation des bandes de servitude, des zones inconstructibles et inondables, et de l'entretien des caniveaux existants dans un délai de 2 ans	Court terme (0-2 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)</li> </ul>
<p><b>Activité 3.3 :</b> Aménager prioritairement des tronçons de routes reliant les zones difficiles d'accès pour désenclaver les quartiers vulnérables particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville. (Aménager prioritairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emb . RN 22 – Bonheur Ville</li> <li>- Emb. RN 22- Don Bosco</li> <li>- Emb. RN 22- CSPP Lioudougou</li> <li>- Emb. RN 22- Birou</li> </ul>	Des plans urbains à l'échelle des quartiers est produite dans un délai de 2 à 5 ans	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> - PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 3 : ROUTE ET DRAINAGE			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
- Emb. RN 22- Immeuble Boukaré. Axe Don Bosco à Saint Bernadette).			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autre ONG/Associations (PM)</li> </ul>
<b>Activité 3.4 :</b> Construire prioritairement des caniveaux dans les zones très inondables pour évacuer rapidement les eaux de ruissellement dans les zones vulnérables particulièrement des quartiers Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville (Identifier et impliquer les populations autochtones sur la nécessité d'ouvrir des voies et des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales dans ces quartiers)	Les plans urbains réalisés à l'échelle des quartiers dans le domaine de l'aménagement sont diffusés	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 3.5 :</b> Mettre en place un mécanisme de gestion des caniveaux réalisés dans les zones vulnérables particulièrement des quartiers Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville (Sensibiliser et créer un comité de gestion impliquant les populations autochtones sur la nécessité de l'entretien des ouvrages réalisés dans les quartiers).	La mise en œuvre des plans urbains à l'échelle des quartiers dans le domaine de l'aménagement est suivie et évaluée	Moyen terme (2-5ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des finances, de l'Urbanisme, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 3.6 :</b> Organisation des campagnes de reboisement sur le long des routes à aménager et la restauration de la bande verte le long des pieds de collines durant quatre ans	Le nombre de plants sur le long des routes aménagés et la restauration de la bande verte	Moyen terme (2-5ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ PAGAS 19</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> </ul> </li> </ul> Autres ONG/Associations (PM)
<b>Activité 3.7 :</b> Continuer la sensibilisation des populations à l'entretien des caniveaux réalisés dans la ville de Kongoussi notamment les quartiers vulnérables Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville (zones inondables de la ville) : - Contrôle régulier et répression par la police d'hygiène sur l'entretien de tous les ouvrages d'assainissement de la ville de Kongoussi et particulièrement dans les quartiers vulnérables (Birou, Sanfo-Rabo, Bonheur Ville)	La sensibilisation des populations à l'entretien des caniveaux réalisés est pérenne	Long terme (5-10ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 3 : ROUTE ET DRAINAGE			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
- Créer des micro-programmes de sensibilisation auprès des radio locales).			

**Figure 24 :** Illustration d'inondations et problèmes de déchets solides à Kongoussi



## ACTION PRIORITAIRE 4 : INTERVENTIONS



**Action prioritaire :** Orienter les interventions (Programmes, projets et grandes activités) vers l'aménagement de la voirie, la construction des caniveaux, l'aménagement des espaces publics (jardins et espaces verts), la gestion des déchets et la protection des ressources naturelles dans les quartiers Sanfo-Rabo et Bonheur-ville.

**Résultat attendu :** Les interventions (Programmes, projets et grandes activités) dans la ville de Kongoussi sont orientées principalement vers l'aménagement de la voirie, la construction des caniveaux, l'aménagement des espaces publics (jardins et espaces verts), la gestion des déchets et la protection des ressources naturelles.

Dans le cadre des Objectifs Mondiaux pour le Développement, les Villes de Ludwigsburg et de Montbéliard se sont engagées en faveur du Burkina Faso. Depuis 2006, chacune des deux villes intervient auprès d'une commune de la Province du Bam du nom du lac, Kongoussi pour Ludwigsburg, Zimtenga pour Montbéliard.

La coopération de Jumelage entre la commune de Kongoussi et la municipalité de Ludwigsburg a permis de réaliser ces activités suivantes à l'échelle communal :

- approvisionnement en eau potable dans les villages, renforcement des capacités sur la gestion de l'environnement, formation en énergie solaire, équipement en matériels solaires (**distribution aux ménages vulnérables en solar home système**) ;
- électrification des artères de la ville de Kongoussi, renforcement de la mairie de Kongoussi (**construction de centre d'informations climatiques, équipement en ordinateurs de l'administration...**) ;
- construction d'infrastructures scolaires et amélioration des conditions d'amélioration du cadre d'apprentissage des élèves (**école Banga**), appui à l'agriculture durable, échanges entre experts de Kongoussi et Ludwigsburg

ACTION PRIORITAIRE 4 : INTERVENTIONS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<p><b>Activité 4.1 :</b> Identifier au niveau national et sous-national les interventions vers les secteurs de l'aménagement de la voirie, la construction des caniveaux, des espaces publics, la gestion des déchets et la protection des ressources naturelles particulièrement dans les zones à risque de la ville (liée aux <b>ACTIONS 3 ET 5</b>).</p>	<p>Les interventions vers les secteurs de l'aménagement sont identifiées au niveau national et sous-national.</p>	<p>Immédiat/et Cours terme (0-2 sans)</p>	<p>- Responsable(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> <p>- PTF Collaborateur(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)</li> <li>o Personnes ressources (3)</li> </ul> <p>- Partenaires niveau local : Associations Zoodnooma (AZND), Sugrnooma (ASND),</p>

ACTION PRIORITAIRE 4 : INTERVENTIONS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
			@service, Yilgemdé, AJPE, A. Dignus, Teel Taaba, Yam la tuuma, Association pour le Développement du Bam - Partenaires niveau national : SOS Sahel, OCADES, OXFAM, - Partenaires niveau international : Solidarité internationale, CRS, Médecin du Monde, Médecin Sans Frontière, Solidarité Internationale, WHH, Banque Mondiale, FMI, Croix Rouge, USAID, UE, NRC, HIV/AIDS).
<b>Activité 4.2</b> : Faire un plaidoyer auprès des interventions identifiées au niveau national et sous-national pour accompagner la ville de Kongoussi dans l'aménagement de la voirie, la construction des caniveaux, des espaces publics, la gestion des déchets et la protection des ressources naturelles particulièrement dans les zones à risque de la ville (Liée aux <b>ACTIONS 3 ET 5</b> ).	Un plaidoyer est fait auprès des interventions identifiées au niveau national et sous-national pour accompagner la ville de Kongoussi dans les interventions	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : o Mairie de Kongoussi - PTF Collaborateur(s) : o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse o ONU-Habitat/PNUD o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg (Allemagne)
<b>Activité 4.3</b> : Intégrer les orientations des interventions dans les outils de planification et de développement local de Kongoussi (Liée à l' <b>ACTION 2</b> )	Les orientations des interventions sont intégrées dans les outils de planification et de développement local de Kongoussi à moyen terme	Moyen terme (2-5 ans)	- Responsable(s) : o Mairie de Kongoussi - PTF Collaborateur(s) : o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse o ONU-Habitat/PNUD o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg o Autre ONG/Associations (PM)
<b>Activité 4.4</b> : Organiser une session de capitalisation des interventions vers les secteurs de l'aménagement de la voirie, la construction des caniveaux, l'aménagement des espaces publics, la gestion des déchets et la protection des ressources naturelles particulièrement dans les zones à risque de la ville (Liée aux <b>ACTIONS 3 ET 5</b> ).  (Activité annuelle de mobilisation des partenaires en tenant compte des outils de planification et de développement local de Kongoussi)	Une session de capitalisation des interventions vers les secteurs d'interventions est organisée dans un délai de 5 à 10 ans	Long terme (5-10 ans)	- Responsable(s) : o Mairie de Kongoussi - PTF Collaborateur(s) : o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse o ONU-Habitat/PNUD o AZND/ Municipalité de Ludwigsburg o Autres ONG/Associations (PM) o Personnes ressources (3)

**Figure 25 : Interventions réalisées mais insuffisantes**



## ACTION PRIORITAIRE 5 : GESTION DES DECHETS SOLIDES ET LIQUIDES



**Action prioritaire :** Améliorer le système de gestion des déchets solides et liquides dans la ville de Kongoussi en renforçant les ressources humaines, les connaissances des populations et la logistique nécessaire suivant une stratégie holistique basée sur la participation communautaire.

**Résultat attendu :** La maîtrise d'ouvrage communale en matière d'assainissement s'est améliorée dans la ville de Kongoussi à travers le renforcement des ressources humaines, les connaissances des populations et la logistique nécessaire suivant une stratégie holistique basée sur la participation communautaire.

ACTION PRIORITAIRE 5 : GESTION DES DECHETS SOLIDES ET LIQUIDES			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<b>Activité 5.1 :</b> Faire la cartographie des acteurs intervenant au niveau de la gestion des déchets solides et liquides dans la commune et principalement dans les quartiers à risques particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville avec les acteurs de la CPP CityRAP Kongoussi	La cartographie des acteurs intervenant au niveau de la gestion des déchets solides et liquides est faite immédiatement	Immédiat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>○ CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.2 :</b> Organiser une/des rencontre/s sur l'état des lieux des déchets solides (consultations avec parties prenantes et communauté) et liquides et évaluer le système de gestion des déchets solides et liquides dans la ville de Kongoussi, principalement dans les quartiers à risques particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville avec les acteurs de la CPP CityRAP Kongoussi	Le système de gestion des déchets solides et liquides dans la commune et principalement les quartiers à risques de la ville de Kongoussi est évalué	Immédiat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>○ CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.3 :</b> Réaliser des études d'impact environnemental et social pour la construction et l'aménagement des équipements et des infrastructures résilients face aux changements	Des études d'impact environnemental et social pour la construction et l'aménagement des équipements et des infrastructures	Court-terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de</li> </ul> </li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 5 : GESTION DES DECHETS SOLIDES ET LIQUIDES			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
	résilientes face aux changements climatiques sont réalisées		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>○ Communautés</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul>
<b>Activité 5.3</b> : Organiser une rencontre sur l'état des lieux des déchets solides et liquides dans la commune principalement dans les quartiers à risques particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville avec les acteurs de la CPP CityRAP Kongoussi	Une rencontre sur l'état des lieux des déchets solides et liquides est organisée dans la commune principalement dans les quartiers à risques	Immédiat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>○ CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.4</b> : Organiser des séances de sensibilisation auprès des communautés au niveau quartier sur l'importance des bonnes pratiques pour la gestion des déchets solides et liquide en lien avec leur cadre de vie	Des séances de sensibilisation auprès des communautés au niveau quartier sur l'importance des bonnes pratiques pour la gestion des déchets est organisées	Cours terme (0-2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>○ CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.5</b> : Organiser des activités de curage des caniveaux dans les quartiers vulnérables de la ville de Kongoussi et particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville (En lien avec l' <b>ACTION 3</b> ).	Des activités de curage des caniveaux sont organisées dans les quartiers vulnérables de la ville de Kongoussi et particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville	Cours terme (0-2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.6</b> : Procéder à l'aménagement et la construction des centres de valorisation et de stockage des déchets sur les sites prévus dans le plan cadastral de la ville de Kongoussi	La mairie de Kongoussi procède à l'aménagement et la construction d'au moins 3 centres de valorisation et de stockage des déchets sur les sites prévus dans le plan cadastral de la ville de Kongoussi	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 5 : GESTION DES DECHETS SOLIDES ET LIQUIDES			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul>
<b>Activité 5.7</b> : Aménager les décharges sur les sites prévus dans le plan cadastral de la ville de Kongoussi (liée à l' <b>ACTION 2</b> )	Les décharges sur les sites prévus dans le plan cadastral de la ville de Kongoussi sont aménagées	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.8</b> : Aménager un site de traitement des boues de vidange sur le site prévus dans le plan cadastral de la ville de Kongoussi (liée à l' <b>ACTION 2</b> )	Un site de traitement des boues de vidange sur le site prévus dans le plan cadastral de la ville de Kongoussi est aménagé	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.9</b> : Mettre en place une brigade verte pour le nettoyage des voies et espaces publics	Une brigade verte pour le nettoyage des voies et espaces publics est mise en place	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 5.10</b> : Equiper la mairie et les associations travaillant dans la gestion des déchets, la logistique nécessaire pour la collecte, le transport, le tri et le traitement des déchets dans les quartiers à risques particulièrement Birou, Sanfo-Rabo et Bonheur-ville avec les acteurs de la CPP CityRAP Kongoussi	La mairie et les associations travaillant dans la gestion des déchets sont équipées en logistique nécessaire pour la collecte, le transport, le tri et le traitement des déchets dans les quartiers à risques	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> </ul> </li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 5 : GESTION DES DECHETS SOLIDES ET LIQUIDES			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul>
<p><b>Activité 5.11</b> : Renforcer les capacités du personnel du Service municipal en charge de l'Hygiène et l'Assainissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des jeunes et femmes sur la valorisation des déchets solides et liquides en équipant le centre de tri en matériel de transformation</li> <li>- Mise en place d'un côté de veille environnementale</li> </ul>	Le personnel du Service municipal en charge de l'Hygiène et l'Assainissement est renforcée	Long terme (5-10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>

Dans le cadre du Projet Amélioration de la Gouvernance de l'Assainissement solide dans 19 villes de taille moyenne du Burkina Faso (PAGAS19), la Mairie de Kongoussi a dit que les activités 5.6 et 5.7 pourraient être réalisées par ledit projet.

**Figure 26** : Illustration du problème de déchets solides et liquides à Kongoussi



## ACTION PRIORITAIRE 6 : CREATION D'EMPLOIS



**Action prioritaire :** Promouvoir la création d'emplois verts pour les jeunes particulièrement les jeunes filles et les femmes chefs de ménages en situation de vulnérabilité (PDIs et Hôtes) vers des corps de métiers soutenus et financés par des partenaires financiers.

**Résultat attendu :** Des emplois verts sont créés pour les jeunes particulièrement les jeunes filles et les femmes chefs de ménages en situation de vulnérabilité (PDIs et Hôtes) vers des corps de métiers soutenus et financés par des partenaires financiers.

ACTION PRIORITAIRE 6 : CREATION D'EMPLOIS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<p><b>Activité 6.1 :</b> Organiser une rencontre d'échanges au niveau communautaire avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification des corps de métiers porteurs pour accompagner les jeunes et les femmes en situation de vulnérabilité</p>	<p>Une rencontre d'échanges est organisée au niveau communautaire avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification des corps de métiers porteurs pour accompagner les jeunes et les femmes en situation de vulnérabilité</p>	Immédiat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>o CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>o Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Activité 6.2 :</b> Former les personnes en situation de vulnérabilité aux techniques vertes, y compris aux nouvelles techniques de gestion et de transformation des déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les associations de jeunes et femmes en compostage</li> <li>- Former les jeunes en cultures hors sol, en élevage et en productions maraichères</li> <li>- Doter de matériels en cultures hors sols, d'élevages et les cultures maraichères</li> </ul>	<p>Les personnes en situation de vulnérabilité sont formées aux techniques vertes, y compris aux nouvelles techniques de gestion et de transformation des déchets</p>	Court terme (0-2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>o CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>o Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Activité 6.3 :</b> Doter des matériels adéquats aux chefs de ménages femmes, jeunes et aux jeunes filles en situation de vulnérabilité formées en Activité Génératrice de Revenus (AGR) orientées vers des emplois verts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des aménagements hydroagricoles mécanisés avec une maîtrise de l'eau</li> </ul>	<p>Des matériels adéquats sont dotés aux jeunes et aux jeunes filles en situation de vulnérabilité formées en Activité Génératrice de Revenus (AGR)</p>	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>o CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>o ONU-Habitat/PNUD</li> <li>o Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>

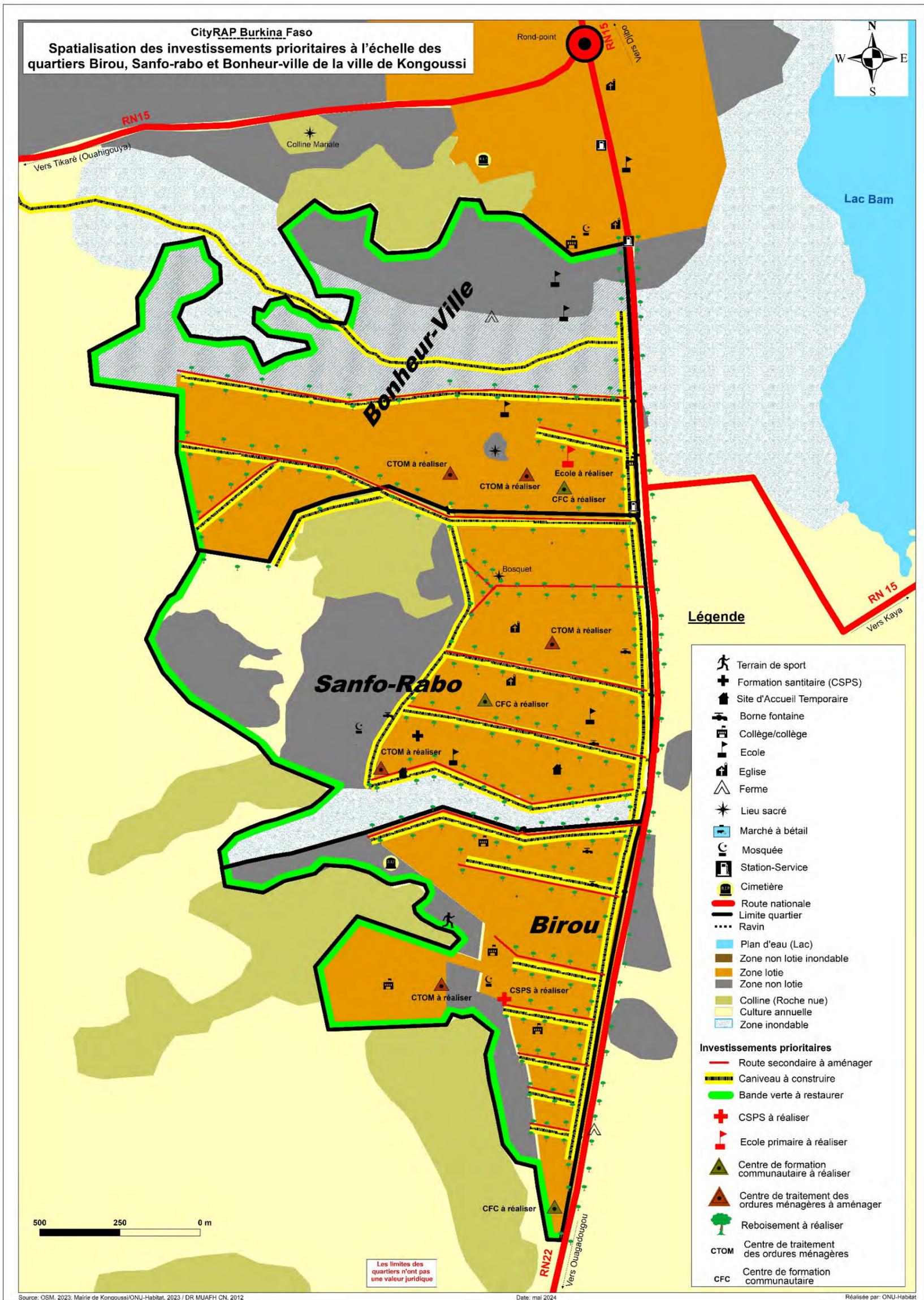
ACTION PRIORITAIRE 6 : CREATION D'EMPLOIS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former et accompagner les femmes et les jeunes en apiculture, pisciculture, riziculture</li> <li>- Former et employer les jeunes et les femmes en récupération des sols</li> </ul>	orientées vers des emplois verts		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul>
<b>Activité 6.4 :</b> Réaliser une unité de valorisation des déchets plastiques d'une capacité de traitement de 2 à 300 kg de plastique par jour.	Une unité de valorisation des déchets plastiques d'une capacité de traitement de 2 à 300 kg de plastique par jour est réalisée	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'emploi et de la jeunesse</li> <li>○ CPP-CityRAP Kongoussi</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 6.5 :</b> Construire un Centre de Formation Communautaire (CFC)	Un centre de formation communautaire est construit	Moyen terme (2-5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> </ul> </li> </ul> Personnes ressources (3)
<b>Activité 6.6 :</b> Organiser les femmes chefs de ménage, les jeunes et les jeunes filles en Associations et/ou en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) pour la promotion de créations d'emplois vers des corps de métiers porteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamiser les coopératives de production de haricot vert</li> <li>- Former et accompagner les jeunes et les femmes en production de charbon écologique</li> <li>- Créer des unités de transformation des produits non ligneux</li> </ul>	Les femmes chefs de ménages, les jeunes et les jeunes filles en Associations et/ou en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) pour la promotion de créations d'emplois vers des corps de métiers porteurs	Long terme (5-10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activité 6.7 :</b> Organiser des rencontres de partages d'expériences avec des associations et/ou en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) intervenant dans l'emploi vert	Des rencontres de partages d'expériences avec des associations et/ou en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) intervenant	Long terme (5-10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mairie de Kongoussi</li> </ul> </li> <li>- PTF Collaborateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services techniques déconcentrés de l'Etat en charge des Finances, des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Action Humanitaire, de l'Emploi et de la Jeunesse</li> </ul> </li> </ul>

ACTION PRIORITAIRE 6 : CREATION D'EMPLOIS			
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
	dans l'emploi vert sont organisées		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ ONU-Habitat/PNUD</li> <li>○ AZND/ Municipalité de Ludwigsburg</li> <li>○ Autres ONG/Associations (PM)</li> <li>○ Personnes ressources (3)</li> </ul>

**Figure 27 : Illustration de création d'emplois verts à renforcer**



Figure n° 28 : Investissements prioritaires à réaliser à l'échelle des quartiers Birou, Sanfo-rabo et Bonheur-ville.



## V. CONCLUSIONS ET VOIE A SUIVRE

Le Cadre d'action pour la résilience urbaine (CARU) de la ville de Kongoussi a été réalisé grâce à l'implication de l'ensemble des parties prenantes. D'abord, une phase préparatoire et une formation sur les cours intensifs permettent aux acteurs clés de comprendre le contexte et le processus de mise en œuvre de l'Outil CityRAP. Ensuite, l'auto-évaluation municipale et la planification participative au niveau des quartiers fut une étape très importante pour la collecte et l'organisation des données. La disponibilité des données collectées ont permis aux groupes de discussion lors de l'atelier de priorisation d'identifier des enjeux prioritaires et des solutions préconisées. Enfin, l'identification et la formulation des actions prioritaires permettent de connaître réellement les actions à entreprendre pour la résilience urbaine de Kongoussi.

La ville de Kongoussi notamment les quartiers vulnérables tels que Bonheur-ville, Sanfo-rabo et Birou sont confrontés aux effets de changement climatique ainsi qu'à ceux de la crise sécuritaire et humanitaire.

Les inondations, l'insuffisance des établissements de santé, d'éducation et d'abri, l'insécurité alimentaire et l'impact de la population (PDI et Hôtes) sur l'environnement constituent une problématique pour

la ville de Kongoussi dont des propositions d'activités issues de la formulation des actions prioritaires à travers un plan d'actions proposent des solutions à court, moyen et long terme pour une ville résiliente. Les premières autorités municipales de Kongoussi et l'ensemble des parties prenantes valident le CARU et procèdent à son approbation et à sa diffusion afin de faciliter les offres d'appel à projet aux PTFs.

A la suite de la validation du CARU municipal, la voie à suivre est de :

- Entériner formellement le CARU municipal validé et édité par les autorités municipales selon leurs propres procédures, afin qu'il devienne un document officiel de la municipalité ;
- Préparer une feuille de route claire pour la diffusion, le financement et la mise en œuvre du CARU ;
- Disposer d'un document servant d'outil puissant de plaidoyer au profit de la municipalité pour lancer sa stratégie de collecte de fonds afin de mettre en œuvre les activités identifiées et d'améliorer progressivement la résilience de la ville.

## ANNEXES



Annexe 1\_Enjeux prioritaires.docx



Annexe 2\_Références Documentation.docx



Annexe 3\_Plan Actions CARU\_vc.docx



Annexe 4\_Cadre Suivi&Evaluation.docx



Annexe 5\_Plan contingence Kongous



Annexe 6\_Spatialisation\_Actor



Annexe 7\_Synthèse\_Actions Pr

Des établissements humains inclusifs, sûrs,  
résilients et durables au Sahel

Partie intégrante de la composante urbaine du  
Projet de Résilience dans le Sahel



**Élaboré par :**

Municipalité de Kongoussi

**Soutenu par :**

Ministère de l'Urbanisme, des Affaires  
Foncières et de l'Habitat (MUAFH)

**Soutenu par :**

Programme des Nations Unies pour les Établissements  
Humains (ONU-Habitat)

et

Programme des Nations Unies  
pour le Développement (PNUD)

